

**RÉDACTION ET  
ADMINISTRATION**  
38, Avenue de Pérolles

**TÉLÉPHONES**  
Rédactions : 13.09  
Abonnements : 3.79  
Compte post. IIa 54

**PRIX DES ABONNEMENTS :**  
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.  
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

**ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.**  
Fribourg  
Rue de Romont, 2  
Téléphone 6.40

**PRIX DES ANNONCES**  
Le millimètre sur une colonne  
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.  
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

**L'Italie ne relâchera rien de son plan de conquête.  
Les premières mesures budgétaires de M. Laval.  
La Petite-Entente  
contre la restauration des Habsbourg.  
Les plans chimériques de M. Lloyd George.**

L'opinion générale, à Rome, est que, après l'arrêt des travaux de la commission de conciliation, l'Italie dispose de toute sa liberté d'action.

Un journal romain a déclaré samedi que la logique des événements poussait fatalement l'Italie à définir fermement, pour toujours, sa situation de grande puissance en Afrique orientale. Même si quelque grand Etat, « poussé par l'amour de la paix », s'y opposait, la force de la réalité porterait l'Italie à agir.

Tout l'article laisse entendre que l'Italie va s'engager sur un chemin où aucune force humaine, quelle qu'elle soit, ne pourra l'arrêter.

Hier lundi, le gouvernement italien a décidé toute une série de nouvelles mesures militaires : mobilisation de la division « Sila » et constitution d'une nouvelle division : « Sila II » ; mobilisation de la cinquième division de « chemises noires » et constitution de nouvelles formations fascistes, en remplacement de celles qui sont en Afrique ; appel sous les drapeaux des troupes du génie et des services automobilistes des classes 1909, 1910 et 1912 ; appel de nouveaux contingents d'aviation ; enfin, mise en chantier immédiate de 10 sous-marins.

Etant donnée l'aggravation du conflit, les cercles politiques britanniques s'occupent d'une très prochaine réunion du Conseil de la Société des Nations.

Il pourrait y avoir, d'autre part, avant la réunion du Conseil, une conférence des représentants anglais, français et italiens. Enfin, sir Samuel Hoare a déclaré, hier, qu'une réunion très prochaine de la Société des Nations était inévitable.

\*\*

Aujourd'hui, mardi, à Paris, les collaborateurs de M. Laval, réunis deux fois en conseil de cabinet, puis ce soir, à 6 heures, en conseil des ministres, adopteront 23 décrets-lois que leur soumettront le président du Conseil et le ministre des finances.

Quinze décrets seront relatifs aux compressions des dépenses destinées à rétablir l'équilibre budgétaire ; les autres se rapporteront au coût de la vie et à l'activité économique.

Hier, lundi, M. Laval a conféré, durant toute la journée, avec les experts techniques et avec certains membres du gouvernement, MM. Frossard, ministre du Travail, Mandel, ministre des postes, Laurent-Eynac, ministre des travaux publics, Fabry, ministre de la guerre, Marcel Régnier, ministre des finances.

Les mesures qui seront prises ce soir et qui seront publiées demain, mercredi, déjà, dans le *Journal officiel* seront appliquées immédiatement.

C'est l'expérience Laval qui sera en jeu ce soir ; c'est le sort du franc français qui va se fixer. Les réactions inévitables qui auront lieu marqueront, d'une part, quelle est l'autorité du gouvernement et, d'autre part, quel est l'état d'esprit du pays.

Que contiendront les décrets-lois ? Il s'agirait d'une diminution de 10 % sur toutes les dépenses de l'Etat, sur tous les paiements effectués par l'Etat ; par conséquent, le service de la dette publique serait touché par la mesure au même titre que les traitements et les salaires des fonctionnaires et que toutes les dépenses administratives. En compensation, le gouvernement imposerait notamment une baisse du prix du gaz et de l'électricité.

Il s'agit, au total, de trouver une dizaine de milliards d'économies, puisque le déficit est précisément d'au moins dix milliards, sur un budget de 47 milliards.

Cette expérience soulèvera l'hostilité du Front populaire, où les fonctionnaires sont

très nombreux, et des rentiers, s'il est vrai que la réduction des paiements effectués par l'Etat s'étende au service de la dette publique.

Le journal gouvernemental, la *Prager Presse*, vient de publier, à propos du retour des Habsbourg en Autriche, un article qui paraît exposer le point de vue de la Petite-Entente. Il y est tout d'abord dit que, contrairement à différentes nouvelles répandues en Europe occidentale, le point de vue de la Petite-Entente ne s'est nullement modifié depuis la guerre.

Le journal ajoute : « La Petite-Entente, unanime, n'est pas seulement opposée à la restauration des Habsbourg, mais aussi au simple retour en Autriche. La Petite-Entente ne pourra jamais s'entendre avec les Habsbourg. Il est faux de prétendre que les Habsbourg sont la meilleure garantie contre l'*Anschluss*. Une étude de la carte et de l'histoire de l'Europe centrale prouve, au contraire, que le retour des Habsbourg en Autriche ne serait rien d'autre qu'un appel à l'*Anschluss*, dont le danger serait renforcé (!). »

Le retour des Habsbourg en Autriche serait considéré par tous les peuples de la Petite-Entente comme une menace directe contre eux, « menace qu'ils écarteraient à tout prix ».

On rapprochera cet article des conversations qu'ont eues, à Sinaïa, le prince Paul, régent de Yougoslavie, le roi Charles de Roumanie, et M. Titulesco.

On y envisagea, a écrit un journaliste, « dans le cas où la paix serait mise en péril en Europe centrale ou orientale, en Autriche ou ailleurs, la procédure à suivre, allant même jusqu'à une intervention armée, afin de répondre aux différentes manœuvres pouvant mettre en péril l'état de droit établi par les traités de paix ».

« La Yougoslavie et la Tchéco-Slovaquie veulent que l'on sache, a noté, par ailleurs, le journal *Adverul*, qu'une tentative de restauration des Habsbourg à Vienne provoquerait la mobilisation dans les Etats de la Petite-Entente. »

On sait que, suivant certaines informations, la Hongrie elle-même s'opposerait à un retour des Habsbourg en Autriche.

Hanté par l'exemple de M. Roosevelt, M. Lloyd George s'est mis, il y a quelques mois, à l'élaboration d'un « plan » de rénovation économique (*New Deal*), qui a été publié hier, lundi.

Le but essentiel de ce plan est d'employer les deux millions de sans-travail que compte la Grande-Bretagne. Au chômage, M. Lloyd George apporte, en premier lieu, des remèdes d'ordre politique ; notamment, le développement des marchés extérieurs là où ce développement est possible : Empire britannique, Union des Soviets, Chine.

Quant aux solutions proprement nationales, l'ancien premier ministre pose deux questions préalables : « Y a-t-il dans le pays des disponibilités suffisantes de capital pour entreprendre un plan de travaux pour chômeurs ? Ces travaux sont-ils nécessaires en eux-mêmes ? »

A ces deux questions, M. Lloyd George fait une réponse affirmative. Il existe une masse considérable de capitaux oisifs, qui, faute de se placer dans l'industrie, vont alimenter les fonds d'Etat.

M. Lloyd George recommande la création d'un office national (*National Board*), qui serait chargé de cette tâche. Il préconise en outre le contrôle de l'Etat sur la Banque d'Angleterre.

Ces points fixés, le *New Deal* propose aux chômeurs une certaine nombre de champs

d'activité. Le premier est celui des travaux publics proprement dit. En second lieu, l'ancien ministre expose un plan d'exploitation du sol et de fixation de la main-d'œuvre dans les campagnes. Après avoir dénoncé le déséquilibre qu'il y a en Angleterre entre la population urbaine et celle des campagnes, il recommande, d'une part, l'octroi de concessions aux chômeurs et, d'autre part, le développement de l'agriculture britannique par un « rajouissement » de l'outillage, de l'habitation, etc.

M. Lloyd George est d'avis que tous ces travaux devraient employer une grande partie de la masse des chômeurs et que l'expansion industrielle qu'ils entraîneraient permettraient d'absorber le reste.

C'est jeudi soir que sera publiée la réponse du gouvernement de Londres aux propositions de M. Lloyd George.

## Le livre de M. David sur Jésus

(J. El. David. *Jésus, réflexions d'un laïque respectueux*, Lausanne, 1935.)

Le problème de Jésus reste à l'ordre du jour.

M. J. El. David vient de lui consacrer une élégante brochure, dont les conclusions se proposent « à ces membres nombreux de la communauté chrétienne qui demandent à concilier leur rationalité (*sic*) avec les aspirations de leur cœur et de leur conscience ». Ce souci, digne de respect, a déjà inspiré de nombreuses tentatives, de la part des protestants qui se disent « indépendants ». On sait que Harnack cherchait à y répondre lorsqu'il écrivait, en 1900, *L'essence du christianisme*. Après avoir eu son heure de célébrité, ce petit livre s'en est allé rejoindre, dans la poussière des bibliothèques, bien d'autres essais antérieurs.

Que M. David se soit préoccupé de résoudre la question qui, en définitive, domine toutes nos recherches, c'est de quoi on peut le féliciter. Mais, cela dit, de bonne foi, il faut reconnaître que les solutions qu'il nous présente ne marquent guère de progrès sur celles de ses devanciers.

Ce qu'il nous suggère, au sujet de la personne du Sauveur, du Royaume de Dieu, de la morale évangélique, en particulier, est une pâle réédition des théories du protestantisme libéral, selon l'esprit de Harnack et de Sabatier. Jésus n'est plus qu'une grande personnalité religieuse, un prophète si l'on veut. Le titre de « Fils de Dieu », qu'il revendiquera devant ses juges, ne dépasse pas la portée d'une métaphore.

Pourtant, M. David y insiste, les réflexions présentées dans son livret conduisent, sur plusieurs points, à des conclusions originales. Il nous signale notamment ce qui a trait à la Résurrection de Jésus et à la trahison de Judas.

Qu'en est-il ?

Son explication de la Résurrection est une pure réédition de la vieille interprétation naturaliste de Paulus et de Venturi. Il y a déjà beau temps que la critique a commencé à en rougir. Lisons plutôt : « Le mystère de la Résurrection s'explique avec la plus grande simplicité (M. David parle-t-il sérieusement ?) par l'entrée de Jésus en catalepsie sur la croix et son retour à la conscience quelques heures plus tard (p. 30). »

Bien qu'affaibli par les mauvais traitements et par le sang répandu, Jésus a pu rejeter la dalle du sépulcre : la pierre dressée sur sa tranche a cédé à la pression exercée de l'intérieur. Le ressuscité est sorti, laissant sur le sol les bandelettes et le linge funéraire. Il s'est rendu, enveloppé du linceul, chez le jardinier de l'enclos demander un peu de nourriture et emprunter une tunique, puis il est revenu guetter près du tombeau l'approche de ceux qui devaient l'y avoir déposé (p. 32). » Et cette dernière perle : « Il aura passé par Emmaüs dont les eaux chaudes auront hâté la cicatrisation de ses plaies (p. 34). » Je ne sais si l'auteur a jamais réfléchi à ce qu'était la crucifixion des Romains. Il semble ignorer qu'Emmaüs se trouve à environ 30 km. de Jérusalem. On souhaiterait qu'il nous donnât des précisions sur ces « eaux chaudes » dont nous n'avons jamais constaté l'existence. Quant aux tombes juives à fermatures circulaires, il en existe plusieurs beaux exemplaires palestiniens, en tous points conformes à la description des récits évangéliques. Il suffirait d'une bonne reproduction pour comprendre l'impossibilité qu'il y aurait eu d'en déloger l'entrée par une simple « pression exercée de l'intérieur ».

M. David nous dira que le critère dont il s'est

servi tout le long de son enquête est la cohérence des aspects divers de ses personnages. C'est un moyen de contrôle excellent, auquel nous avons volontiers recours, nous aussi. Nous entendons par là que le Christ de l'Evangile se montre dans les circonstances diverses de sa vie toujours semblable à lui-même, mettant sa conduite en accord avec sa doctrine. Comment M. David parvient-il à harmoniser la haute élévation qu'il reconnaît au Maître avec cette mauvaise farce de résurrection, dont les apôtres ont été dupes (p. 58) ? Il n'eût pas été superflu de nous l'apprendre.

L'histoire de Judas procède de la même veine. Une machination invraisemblable. L'accueil fait à Jésus par la population de Jérusalem avait ébloui le prétendu traître. Jésus libérateur ! Jésus roi ! Quelle perspective pour son ambition ! Mais comment mettre le plus sûrement à profit le mouvement populaire ? En livrant Jésus au chef des prêtres. Ne souriez pas. Par réaction, la violence exercée sur la personne de Jésus devait augmenter son prestige. On ne tarderait pas à exiger sa mise en liberté. Le triomphe suivrait. Massacrer la garnison romaine ne serait plus qu'un jeu. Bon gré mal gré, le Maître céderait aux exigences de la population. Malheureusement, le plan échoua. Constatant l'échec de son complot, Judas se donna la mort (p. 23).

Inutile de faire remarquer que M. David a tiré tout ce roman de son imagination. A ce compte-là, à quoi bon interroger encore les documents de l'histoire ? Mieux vaudrait parler net et se contenter, une fois pour toutes, de cette philosophie que Renan eut un jour le bon goût d'appeler par son nom « littérature ».

M. David ne paraît pas beaucoup mieux renseigné sur les positions de l'Eglise romaine que sur la critique historique. J'en prends à témoin la note qu'il consacre à la chronologie évangélique (p. 13). « Selon l'Eglise romaine, nous dit-il, Jésus aurait été crucifié en 33 de notre ère. Cependant Hérode étant mort en l'an 4 avant notre ère, Jésus a dû naître, au plus tard, cette année-là, ce qui avance la crucifixion à l'an 30. » M. David se donne beaucoup de mal pour défoncer une porte ouverte. Il n'est pas un exégète catholique qui n'enseigne que la détermination de notre ère repose, en effet, sur une erreur de calcul du moine Denis le Petit, et que l'année de naissance du Sauveur doit être reculée au moins de quatre ans. Mais la date de la mort de Jésus n'est point résolue par le fait même. Elle tient à un ensemble fort complexe d'éléments, qu'il n'est pas possible d'interpréter avec une entière certitude. C'est pourquoi le Souverain Pontife déclare expressément dans la bulle d'indiction de l'Année sainte qu'il n'entend pas prendre position sur la question.

Nous n'insisterons pas davantage. Les lacunes que nous avons relevées ne sont pas entièrement imputables à l'auteur. Celui-ci avait pensé pouvoir s'en rapporter au jugement des commentateurs, historiens et linguistes en littérature sacrée. Malheureusement, il les a trouvés en complet désaccord. Que faire alors, sinon se passer d'eux et aller de l'avant, à ses propres risques. Nous la connaissons bien cette confusion de la critique contemporaine. Et nous concevons aisément le sentiment qu'elle a pu inspirer à un « laïque respectueux », soucieux de tirer au clair le problème vital des origines chrétiennes. Seulement, même si l'on en abuse, toute science a ses règles précises. Si M. David s'en était aperçu à temps, quelle image différente et combien plus attachante ne nous aurait-il pas donnée de Notre-Seigneur !

F.-M. Braun,  
professeur à l'Université.

## Nouvelles diverses

Le *Bulletin des lois*, à Varsovie, publie un décret du président de la république de Pologne fixant au 8 septembre les élections de la Diète et au 15 septembre celles du Sénat.

Le général Volkof, ancien ministre de Bulgarie, à Rome, dont la présence en Bulgarie a été jugée indésirable, a été invité à quitter le pays.

On annonce la mort de l'amiral sir Charles Kingsmill, directeur des services navals du Canada depuis 1910.

Onze cents catholiques britanniques accompagnant soixante trois malades et infirmes se sont embarqués à Glasgow pour se rendre en pèlerinage à Lourdes.

Le Grand Prix de Berlin s'est couru à Hopparten, devant 20,000 spectateurs ; il a été gagné par le cheval allemand *Turmvoegel*, le cheval français *Admiral Drake*, est arrivé second, à trois quarts de longueur.

## Le mouvement de la « Vie nouvelle » en Chine

La vie civile chinoise s'inspirant des méthodes occidentales a, ces vingt dernières années, réalisé des progrès considérables. Mais ces progrès techniques et intellectuels, s'ils n'étaient accompagnés de progrès moraux dans la vie spirituelle des individus, seraient nettement insuffisants pour ne pas dire dangereux. « Notre pays, disait M. P'an Kong Chang, directeur de l'Instruction publique à Changhaï, a donné depuis dix ans une vive impulsion à l'Instruction, mais, jusqu'à présent, nous n'en avons retiré aucun profit pour la nation et pour la race, car nous avons négligé la substance de l'enseignement donné. »

Pour corriger les lacunes du système jusqu'alors employé et opposer une digue à la marée destructrice du matérialisme, pour trouver des collaborateurs au renouveau politique et social de la Chine, les gouvernants actuels, guidés par le fameux général en chef Tchong Kai Chek, suscitent et soutiennent le mouvement de la « Vie nouvelle ». Tel est le nom qu'on a donné à une campagne active et généralisée qui se poursuit dans toutes les provinces de l'ancien Empire céleste, pour engager le peuple à quitter peu à peu ses anciennes coutumes et le préparer à une nouvelle conception de la vie, meilleure et plus adaptée à l'état actuel des choses.

Pour y parvenir, les adeptes de la « Vie nouvelle » essayent d'harmoniser la doctrine du fondateur de la république, Sun Yat Sen, avec la doctrine morale de Confucius, qui fait des vertus de politesse, de justice, de tempérance et de modestie, les quatre colonnes de l'Etat, et le facteur primordial de la stabilité et du progrès de la nation.

Les principes fondamentaux de ce mouvement peuvent se résumer ainsi : 1° le passé est mort, seul le moment présent compte, il faut donc arracher les anciens abus pour construire une nation nouvelle ; 2° il faut accepter cette lourde responsabilité de faire revivre la nation ; 3° il faut observer la loi, tenir ses engagements, être honnête et pudique ; 4° il faut être simple dans le manger et le vêtir et, dans tous les actes sociaux, il convient d'être propre et ordonné ; 5° il faut affronter virilement, mais avec modération, la lutte pour la vie ; 6° pour être un citoyen utile, il faut s'efforcer d'acquiescer une instruction et une moralité adéquate ; 7° être courageux et prompt dans les décisions ; 8° agir toujours loyalement, alors même qu'il n'y a ni serment ni contrat.

Sans aucun doute, un tel programme et de telles aspirations méritent tous les éloges.

Ce mouvement, du reste, soutenu par le gouvernement et par sa valeur intrinsèque, a pris rapidement une très grande importance et peut déjà compter sur la sympathie et l'adhésion de la partie la plus saine du pays.

Son centre de propagande est naturellement Nankin, capitale du Kiangsou et résidence habituelle du général en chef. C'est dans cette ville, que, il y a un an, en présence d'une foule immense et de plusieurs membres du gouvernement, Tchong Kai Chek inaugura ce mouvement d'opinion. Peu de jours après, faisant la commémoration de Sun Yat Sen, il déplorait l'indolence et le laisser-aller du peuple chinois, l'invitant à retourner aux anciennes vertus, à la vie droite, à la frugalité, à la politesse, et insistant surtout pour que les premiers à donner l'exemple fussent les militaires, les priant de s'abstenir de l'opium, du jeu et de la débauche.

Un mois après, les généraux réunis à Nankin pour étudier le plan de la campagne anticommuniste et d'autres problèmes d'ordre général s'occupèrent de ce mouvement et reconnurent que, aux mesures militaires et économiques, il fallait ajouter des mesures d'ordre moral pour opposer, à la brutalité sensuelle et inhumaine du bolchévisme, les vertus fondamentales de justice, d'intégrité, d'honneur, de discipline et de solidarité nationale.

Depuis ce jour, tous les gouvernants chinois et en particulier le général en chef, profitent de toutes les manifestations de quelque importance pour s'intéresser au mouvement de la « Vie nouvelle », tandis que la presse en explique longuement le sens et la portée et que des associations de jeunes, fondées pour cela, en font la propagande dans les écoles et dans les rues.

Les autorités municipales des grands centres, comme Canton, ont promulgué des sanctions draconiennes contre les transgressions des commandements de la « Vie nouvelle », fermant les tripots et les maisons de prostitution. A Pékin, la « campagne pour la décence », après la visite du généralissime, s'est encore accentuée, et la municipalité a pris des mesures de police fort rigoureuses dans les rues et les endroits de réunions publiques ; aux campagnes de décence, virent s'ajouter l'épuration des journaux et de leurs annonces.

Du point de vue catholique, le mouvement de la « Vie nouvelle » mérite non seulement une bienveillante adhésion, mais une effective collaboration. La commission synodale de la délégation apostolique de Pékin s'est déjà prononcée en ce sens, en invitant l'Action catholique à se joindre à cette campagne moralisatrice, dont les

dirigeants, loin de craindre la collaboration des catholiques, la désirent vivement. C'est pour obtenir cette collaboration que la femme du généralissime, Mme Tsiang Mei Lin, prit contact à Taiyuanfu avec les missionnaires européens ou indigènes, catholiques et protestants, en présence du ministre des finances, M. Kung ; elle fit un grand éloge de tous les missionnaires et souligna la nécessité d'asseoir sur des bases solides le mouvement de rénovation de la Chine, mouvement qui doit être plus spirituel qu'économique.

Parcourant auparavant les provinces de la Chine du nord, le généralissime avait accueilli l'hospitalité des missionnaires belges de Scheut à Suiyuan ; un thé lui fut offert, et sa femme donna une conférence sur la « Vie nouvelle », après quoi, un missionnaire, au nom de Mgr Van Dyck, le vicaire apostolique, promit sa plus cordiale collaboration, et, sur-le-champ, se constitua un comité qui comprend plusieurs membres catholiques. Pareillement à Chungking, au Szechwan, Tchong Kai Chek et sa femme reçurent tous les missionnaires de l'endroit et leur demandèrent leur appui.

Les païens eux-mêmes se rendent compte des affinités qui existent entre ce mouvement et les principes de la morale catholique, d'où une recrudescence de sympathie à l'égard du catholicisme qui se manifesta clairement à l'arrivée à Changhaï de Mgr Zanin, délégué apostolique à Pékin : sept délégations païennes s'unirent à trois délégations chrétiennes pour souhaiter la bienvenue au représentant du Saint-Siège. Des discours furent prononcés à cette occasion. « Le champ d'action de la « Vie nouvelle », dit M. P'an Kong Chang, directeur de l'Instruction publique, est très vaste ; mais elle ne vise à rien moins qu'à donner au peuple des habitudes de vertu. Or, le catholicisme s'appuie sur le vertus que prône la « Vie nouvelle » ; il multiplie, en effet, les écoles, les hôpitaux, les asiles, toutes œuvres à base de charité, vieille vertu chinoise. »

Le grand quotidien *Tcheng-Pao* (Le Matin) publia le lendemain une réfutation de la légende suivant laquelle les missionnaires auraient ouvert la Chine à l'impérialisme européen ; il soulignait la nécessité de la religion pour assurer au pays la paix. « C'est la religion catholique, poursuivait-il, qui est la plus apte à faire naître la vraie fraternité, qui embrasse toutes les nations, toutes les races et toutes les classes sociales. Le catholicisme possède une force attractive que n'ont pas les autres religions : qu'on le laisse exercer cette force, on le verra réaliser la paix universelle. Quant à nous, nous devons l'apprécier et le protéger. »

Les amis de la Chine souhaitent que tous les fidèles, dans toutes ses missions, sachent secourir, de tout leur enthousiasme, les initiatives qui visent à la reconstruction spirituelle de la nation, de façon qu'un jour elle connaisse la « vie » vraiment « nouvelle » apportée aux hommes par le Christ.

### La restauration de la monarchie grecque

Belgrade, 16 juillet.

Sur les conversations menées à Bled par le président du Conseil Stoyadinovitch et le général Condylis, on donne les détails suivants :

Il a été question de la restauration de la monarchie en Grèce. Le principe de la monarchie a été accepté, et ce sera le général Condylis qui organisera et dirigera le plébiscite du 15 novembre, qui décidera du régime en Grèce.

### Les anciens combattants anglais en Allemagne

Berlin, 15 juillet.

Les cinq délégués de la British Legion ont été reçus par le ministre du travail du Reich, M. Seldte, en sa qualité de chef de l'Union nationale socialiste des anciens combattants.

Berlin, 15 juillet.

Le chancelier a reçu, lundi, les cinq délégués de la British Legion. Le suppléant du Führer, M. Rodolf Hess, qui se remet, dans les Marches, d'une blessure reçue en ski, était arrivé à Berlin pour assister à la réception.

Berlin, 15 juillet.

Le chef des mutilés de la guerre, M. Oberlin-dober, a offert un déjeuner en l'honneur des délégués de la Légion britannique. M. Seldte, ministre du travail, et M. von Ribbentrop y assistaient.

M. von Ribbentrop a prononcé un discours et a déclaré notamment : « Les combattants de la guerre mondiale sont aujourd'hui appelés à remplir une tâche qui va bien au delà des buts primaires et à remplir peut-être une mission historique. Elle réside dans le rapprochement des peuples. »

### Les musulmans aux Indes

Lahore, 16 juillet.

Trois personnalités musulmanes, instigatrices du mouvement d'agitation qui a eu lieu récemment à travers l'Inde, en vue de la reconstruction d'une mosquée, ont été arrêtées et déportées de la ville. Ce sont Zaffar Ali Khan et Seyd Habib, tous deux propriétaires influents de quotidiens, et Feroz Un Din, conseiller municipal.

Toutes les réunions publiques ont été interdites pendant la durée d'un mois.

### LES TROUBLES DE BELFAST

Londres, 16 juillet.

De nouveaux incidents se sont produits hier, lundi, à Belfast, dans le quartier du Millfield, où un jeune homme a été blessé d'une balle de revolver à l'estomac et a dû être transporté à l'hôpital.

Un important détachement de police s'est rendu sur les lieux, où, immédiatement, la foule s'était rassemblée.

Une autre bagarre a eu lieu à Donegal-Place, où plusieurs individus, accusés d'ailleurs sans raison d'être porteurs de revolvers, ont failli être écharpés par la populace.

Là encore la police dut recourir en toute hâte et intervint à temps pour empêcher que les incidents ne prissent une tournure tragique.

### Les condamnations de religieux en Allemagne

Berlin, 16 juillet.

Le tribunal des échevins de Berlin a condamné hier, lundi, le R. Père dominicain Julien Allais, Français, pour trafic de devises, à deux années de réclusion et à 3000 marcs d'amende ou respectivement 30 jours de prison. En outre, la saisie d'une somme de 3400 marcs a été ordonnée.

### LES SPORTS

#### LE 20<sup>ME</sup> TOUR DE FRANCE

Les 57 coureurs du Tour de France ont eu hier, lundi, à Nice, leur seconde journée de repos depuis leur départ de Paris. Avant la fin du Tour, ils auront deux jours encore de répit, au milieu et après les Pyrénées, à Luchon et à Pau.

Voici les écarts de temps qui séparent actuellement les coureurs du premier, le Belge Romain Maes :

2. Camusso (Italie), 4 min. 31 sec. ; 3. Speicher (France), 5 min. 8 sec. ; 4. Morelli, 6 min. 55 sec. ; 5. Lowie (Belge), 12 min. 18 sec. ; 6. Verwaecke, 16 min. 11 sec. ; 7. Vietto (France), 22 min. 10 sec. ; 8. Silvère Maes, 29 min. 16 sec. ; 9. Ruozzi (1er touriste-routier), 34 min. 8 sec. ; 10. Bernard, 41 min. 45 sec. ; 11. Archambaud, 42 min. 46 sec. ; 12. Bergamaschi, 44 min. 2 sec. ; 13. Thierbach (Allemagne), 46 min. 31 sec. ; 14. Cogan, 50 min. 28 sec. ; 15. Umbenhauer, 56 min. 31 sec. ; 16. Cloarec, 59 min. 41 sec. ; 17. Fayolle, 1 h. 7 min. 37 sec. ; 18. Le Grevès, 1 h. 7 min. 38 sec. ; 19. Benoit Faure, 1 h. 13 min. 3 sec. ; 20. Mauclair, 1 h. 18 min. 15 sec. ; 21. Hartmann (Suisse), 1 h. 59 min. 15 sec. ; 22. Amberg (Suisse), 2 h. 34 min. 13 sec. ; 23. Stettler (Suisse), 2 h. 42 min. 56 sec.

À la suite de la 8<sup>me</sup> étape Grenoble-Gap, les commissaires ont pris les décisions suivantes :

Les coureurs Fontenay et Vietto sont pénalisés d'une minute au classement et d'une amende, pour avoir tenté de profiter du sillage d'une voiture suivant la course et avoir reçu de la boisson de cette voiture.

Le coureur Le Grevès est pénalisé de quinze secondes au classement et d'une amende, pour avoir accepté des poussées successives de spectateurs, en montant la côte de Laffrey. Les coureurs Lapébie, Mauclair, Fayolle et Rimoldi sont pénalisés d'une amende pour avoir été poussés par des spectateurs. Le coureur Bistagne est pénalisé d'une amende pour avoir tenté de profiter de l'abri d'une motocyclette.

Pour la neuvième étape, les commissaires ont prononcé les pénalités suivantes :

Giacobe, Choque, Lapébie, Cogan : 25 fr. d'amende pour avoir été poussés par des spectateurs.

Le Grevès est pénalisé d'une minute au classement et de 100 fr. d'amende, pour avoir, dans le col d'Allos, tenté de profiter du sillage d'une motocyclette.

Bistagne : 25 fr. d'amende ; Le Grevès : 50 fr. d'amende pour avoir reçu une canette d'un motocycliste en marche.

Un avertissement a été donné à Moineau et Thiéard pour avoir tenté de profiter du sillage d'une automobile.

#### L'étape d'aujourd'hui Nice-Sospel-Nice-Cannes (126 km.)

Voici l'horaire probable : Nice, 0 km., 13 h. 30 ; col de Braus, 31 km., alt. 995 m., 14 h. 40 ; Sospel, 42 km., 700, 15 h. 5 ; Nice, 97 km., 500, 16 h. 40 ; Cannes, 126 km., 17 h. 30.

#### Le concours hippique de Lucerne

Prix du Meggenhorn (56 partants). — 1. lieutenant de Castries (France), sur *Tenace*, 0 f. ; 2. lieutenant Mylius (Suisse), sur *Bodleca*, 0 f. ; 3. capitaine E. de Le Court (Belgique), sur *Marjolaine*, 0 f. ; 4. M. Bonivente (Italie), sur *Serpe*, 0 f. ; 5. capitaine Bettoni (Italie), sur *Juno II* ; 6. M. Pinerolo (Italie), sur *Star II*.

Prix des nations. — Cette épreuve a été disputée par équipe de trois cavaliers. Chaque cavalier effectuait deux parcours sur le même cheval. L'équipe d'Irlande a réussi une performance extraordinaire, car sur les six parcours, aucune faute n'a été enregistrée. Classement : 1. Irlande, 0 f. (capitaine Lewis, sur *Limerick-Lace*, capitaine Aherne, sur *Ireland's Own* et commandant O'Dwyer, sur *Blarney-Castle* ; 2. Suisse, 24 f. (pl. Buhler sur *Romanesca*, 0 f. et 4 f. ; pl. Dégallier, sur *Durmitor*, 4 f. et 4 f. ; pl. Mettler, sur *Nutria*, 4 f. et 8 f.) ; 3. Belgique, 35 f. ; 4. Pologne, 39 f. ; 5. Italie (abandon).

### Les résultats des tireurs suédois

Au cours des tirs d'entraînement pour le match international de tir à Rome, le champion de Suède Olle Ericsson a fait 1108 points (debout 352 points, à genoux 370, couché 386), Nils Larsson, second du groupe d'entraînement, a fait 1099 points et le troisième, Persson, 1978. Ericsson a battu le record de Suède d'un point.

### Nécrologie

#### Le Père Anselmo,

victime des brigands chinois  
Mgr Mignani, vicaire apostolique de Kianfu, au Kiangsi, a envoyé au visiteur des Lazaristes de Turin un télégramme annonçant que les dépouilles mortelles du Père Anselmo, mort depuis un an, ont été retrouvées sur les montagnes au nord-est du Hounan, par les troupes du gouvernement.

Sur le sort du missionnaire capturé par les communistes le jour de Noël 1933 à Linkiang les bruits les plus contradictoires avaient couru, car, après un bref écrit du Père Anselmo, daté du 9 janvier 1934, où il se disait malade, on n'avait plus eu de nouvelles directes mais seulement des relations de prisonniers ayant réussi à s'enfuir. Les dernières nouvelles que le correspondant de l'agence Fidès à Kianfu, envoyait de Kishui-hsien en mars 1935 ne donnaient guère d'espoir. Mais par une note verbale du 21 mai 1935 l'ambassade d'Italie auprès du Vatican transmettait à la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté un télégramme de l'ambassade italienne de Chine qui assurait que le Père Anselmo était encore vivant et qu'il recevait une nourriture suffisante ; l'ambassade assurait qu'elle aurait dépêché auprès des troupes communistes un ex-chef communiste rallié au gouvernement pour négocier la libération du missionnaire. Ces nouvelles avaient réveillé bien des espoirs ; et aux démarches faites en 1934 quand les brigands demandaient une rançon de 1000 dollars et à celle faite peu après par le général en chef lui-même Tchong Kai Chek s'ajoutèrent celle de l'ambassade italienne. Mais trop tard : l'Eglise de Chine a un prêtre en moins, mais un martyr en plus.

#### M. van der Linden

M. van der Linden, président du Conseil des Pays-Bas pendant la guerre, est décédé hier, lundi, à La Haye, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

## Echos de partout

#### La guirlande surfaite

On sait que *La Guirlande de Julie* est un recueil de soixante-deux madrigaux que le duc de Montausier fit composer par la plupart des beaux esprits de son temps (17<sup>me</sup> siècle) en l'honneur de la belle Julie-Lucine d'Angennes, fille de la marquise de Rambouillet, qu'il épousa en 1645, après quatorze ans d'attente.

*La Guirlande de Julie*, qui se trouve actuellement exposée à la Bibliothèque nationale, pour fêter le tricentenaire de l'Académie, n'appartient point, comme il a été dit, à Philippe de Rothschild, mais est la propriété de la famille d'Uzès, qui considère ce document comme un trésor.

Il l'est, si l'on tient compte qu'il est un des trois rares exemplaires qui furent faits de ce texte.

Les miniatures représentent chacune une fleur. Cependant, un exemplaire de cet ouvrage fut tiré quatre-vingts ans plus tard, sur parchemin, avec de beaux caractères typographiques gravés sur bois. C'est cet exemplaire qui est actuellement à la Bibliothèque nationale de Paris. Il inspire le respect. La guirlande de la page de garde est fraîche et compliquée. Mais les fleurs qui ornent l'intérieur du volume ressemblent bien peu à celles de la nature : la rose, l'immortelle, l'éliotrope (*sic*), le muguet sont particulièrement manqués.

Quant aux madrigaux, les femmes d'aujourd'hui les trouveraient « coco ». On a beau aimer les compliments, on ne peut pas ne pas apercevoir combien ces vers sont alambiqués.

Et dire que Corneille fut lui-même de la troupe des auteurs recrutés par Montausier !

#### Mot de la fin

Un chauffard au pauvre diable qu'il a failli écraser :

— Si je vous avais écrasé, ce n'eût pas été une grande perte, mais vous ne vous doutez pas, espèce d'imbécile, de tous les ennuis que vous m'auriez causés ensuite.

## Pour la langue française

Le verbe français *aller* suivi d'un infinitif perd généralement son sens de *marcher, s'avancer*, pour signifier *être sur le point de, se disposer à* : « Cet enfant va s'endormir... Le malade va mourir... Nous allons nous tromper... »

Il semblerait cependant qu'on dût s'interdire de dire : « Vous allez partir ; il va venir », où le verbe *aller* est suivi d'un verbe qui lui est presque synonyme. Mais ces expressions, si singulières quand on y réfléchit, sont tellement entrées dans la langue qu'aucun grammairien n'a jamais protesté contre leur emploi, quoiqu'elles grossissent le répertoire des bizarreries de notre vocabulaire français.

Quand on se trouve en présence de l'une de ces anomalies, il ne faut pas la proscrire aussitôt, mais rechercher si l'usage n'a pas fait admettre ce que la logique condamne.

**Le Front national**

Le Front national a tenu dimanche, au Casino d'Aussersihl (Zurich), un congrès auquel ont participé 175 délégués venus de toutes les parties de la Suisse. M. Paul Lang, de Kilchberg, a présenté un rapport sur la révision totale de la Constitution fédérale. Il a déclaré que le système des décrets d'urgence doit prendre fin. La révision totale de la Constitution fédérale est d'une nécessité pressante.

M. Rolf Henne a parlé ensuite du « socialisme fédéral » et a demandé un impôt sur la réclame, frappant toutes les entreprises, et notamment les entreprises à grand capital. Il a demandé la limitation des grands magasins et l'abolition complète des magasins à prix unique.

**La coopération intellectuelle**

En ouvrant la session de la commission internationale de coopération intellectuelle de la Société des nations, le professeur Gilbert Murray a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres de la commission, M. Biaobrzski, professeur à l'université de Varsovie ; M. Osinski, membre de l'Académie des sciences scientifiques, et Mme Cécile de Tornay, femme de lettres hongroise.

La commission a pris connaissance d'un bref rapport du comité exécutif de l'organisation de coopération intellectuelle présenté par M. de Reynold, Fribourg, sur l'exécution des décisions de la commission.

Elle a abordé ensuite la discussion du rapport général de M. Henri Bonnet, directeur de l'Institut de coopération intellectuelle, sur l'œuvre accomplie au cours de l'année écoulée.

M. Edouard Herriot, ancien président du Conseil, président du conseil d'administration de l'Institut de coopération intellectuelle, retenu à Paris par ses fonctions, participera aux travaux de la commission demain, mercredi.

**Le scrutin de dimanche en Valais**

On nous écrit de Sion :

Il est presque inconcevable que, après quarante-huit heures, on n'ait pas encore le résultat complet d'un vote cantonal. C'est cependant ainsi. Comme on sait, le peuple valaisan était appelé, samedi et dimanche, à se prononcer sur l'institution d'une commission cantonale de recours fiscal. Il s'agissait de donner son avis sur un décret voté par le Grand Conseil unanime au cours de la session prorogée de juin dernier. Toute la presse sans exception recommandait chaudement ce décret. Or, il ne s'est pas trouvé le sixième du corps électoral pour sanctionner l'œuvre de ses mandataires ! Mais, ce qui plus est, les communes — du moins beaucoup d'entre elles — ont mis un record de lenteur pour communiquer les résultats aux bureaux cantonaux de dépouillement du scrutin. Dimanche soir, n'étaient connus à la chancellerie d'Etat que les résultats d'une quarantaine de communes sur 170 ! Lundi soir, il en manquait encore une vingtaine, surtout dans le Haut-Valais ! Aurait-on « oublié » d'aller voter ?

Quoi qu'il en soit, la réforme présentée a tout de même été acceptée par la grande majorité des votants : environ 4200 oui contre près de 1300 non, sur 37,000 électeurs.

Si l'on excepte quelques communes de la montagne, comme Saint-Nicolas de Viège, Savièse, Hérémence, Lens, Ayer, Val d'Illicz, la plupart ont donné une forte majorité en faveur du décret. Sion l'a accepté par 278 oui contre 19 non ; Sière : 80 contre 11 ; Brigue : 49 contre 19 ; Viège : 31 contre 5 ; Martigny : 69 contre 5 ; Bagnes : 178 contre 42 ; Saint-Maurice : 102 contre 9 ; Monthey : 115 contre 15. Il est certain que la saison et les multiples votations de ces derniers temps sont la cause du peu d'empressement qu'ont mis la plupart des électeurs à se prononcer sur une réforme qui, en réalité, les intéressait ou devrait les intéresser au plus haut degré comme contribuables.

**Les avatars**

**du jardin zoologique de Genève**

Il y a quelque temps, on a inauguré à Genève un jardin zoologique, qui a débuté modestement en exhibant un nombre restreint de spécimens de la faune exotique. Malheureusement, une superbe pièce, un rhinocéros, périssait, durant le voyage de Bâle à Genève, sans qu'on ait pu déterminer la cause de sa mort.

Une aventure plutôt comique est survenue, hier mardi, au jardin zoologique genevois. On venait d'installer un certain nombre de singes dans un abri provisoire, tandis que des ouvriers préparaient leur refuge définitif. La fermeture de l'abri était défectueuse et on s'aperçut, après quelques heures, que les singes avaient pris la clef des champs. La plupart furent retrouvés près du parc zoologique. Quelques-uns, d'humeur plus folâtre, se hissèrent sur le toit d'une ferme voisine. L'un tordit le cou, en passant, à un canard, et le pluma consciencieusement ; un autre alla se réfugier sous un lit dans un appartement. On réussit à les reprendre presque tous. Quatre animaux goûtent encore la liberté. On s'est mis à leur recherche.

**La révision de la Constitution fédérale**

Le comité directeur du parti conservateur du canton de Saint-Gall a décidé de proposer au comité cantonal étendu de se prononcer en faveur de la révision totale de la Constitution fédérale.

**La politique thurgovienne**

Le comité du parti radical thurgovien a pris connaissance de la décision de MM. Ullmann, conseiller national, et Bœhi, conseiller aux Etats, de ne pas accepter de réélection. M. Ullmann est conseiller national depuis 1911 ; M. Bœhi, conseiller aux Etats depuis 1910.

Après un long débat, il a été décidé d'approuver les thèses sur l'ordre corporatif et de demander à la direction suisse du parti de convoquer encore avant les élections au Conseil national un congrès extraordinaire du parti pour éclaircir cette question de l'ordre corporatif.

**Association populaire catholique suisse**

Les différents présidents des fédérations cantonales de l'Association populaire catholique suisse se sont réunis hier, lundi, à Zurich, pour mettre au point certaines questions touchant le prochain Congrès des catholiques suisses.

M. l'avocat Conrad, président central, ouvrit la séance en rappelant le décès de Mgr Bacciarini, évêque du Tessin. Il félicita ensuite le comité d'organisation de Fribourg pour le travail fourni jusqu'à ce jour. Il recommanda aux présidents cantonaux de faire chacun un appel spécial pour leur canton afin que le plus de monde possible se rende à Fribourg le 1<sup>er</sup> septembre. Il fut décidé, sur la demande générale des personnes présentes, que les inscriptions au congrès seraient centralisées par les présidents cantonaux afin que ces derniers puissent se rendre compte de la participation de leur canton.

On entendit ensuite les rapports d'activité des cantons représentés. D'une façon générale, on travaille partout, mais une plus grande unité d'action pourrait être réalisée si l'Association populaire était vraiment vivante dans tous les cantons suisses.

**Les directeurs des affaires sanitaires**

C'est à Sion que se tint, à la fin de la semaine dernière, la conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires sous la présidence de M. Mouttet, conseiller d'Etat bernois. Comme question principale à l'ordre du jour figurait la situation sociale et juridique des pharmaciens. Dans ses requêtes détaillées adressées aux autorités fédérales et cantonales, la Société suisse de pharmacie avait attiré l'attention sur la condition précaire des pharmaciens et demandé, sous forme de postulats, que les autorités y remédiaient en prenant des mesures radicales pour sauvegarder les intérêts des pharmaciens.

M. le colonel Thomann, pharmacien de l'armée, examina, en sa qualité de rapporteur, les demandes des pharmaciens au point de vue pharmaceutique, tandis que M. le Dr Huber, secrétaire de la conférence, en exposa leur portée juridique et administrative. Les deux rapporteurs arrivèrent à la conclusion suivante : les autorités devraient, en principe, répondre à quelques-unes des exigences des pharmaciens, soit elles devraient limiter le nombre des nouvelles pharmacies, empêcher les non-pharmaciens d'exploiter une pharmacie avec l'aide d'hommes de paille, régler la dispensation des médicaments par les médecins, contrôler d'une manière plus stricte le commerce des médicaments, etc. La discussion de ces divers problèmes ne put être terminée si bien qu'on décida de convoquer en automne une assemblée extraordinaire pour résoudre la question des pharmaciens.

M. le professeur Werder, du service fédéral de l'Hygiène publique, donna un aperçu sur la nouvelle ordonnance réglant le commerce des denrées alimentaires et de divers objets usuels dont l'entrée en vigueur sera prochainement décidée par le Conseil fédéral.

La conférence des directeurs des affaires sanitaires examina enfin le postulat des chiropracticiens qui demandent d'être admis à traiter des malades en qualité de médecin. On a constaté avec unanimité que les soi-disant chiropracticiens n'étaient que des charlatans qui faisaient une grande propagande pour leurs fins illicites et exploitaient le public crédule. D'autre part, l'attention a été attirée sur le fait qu'on pouvait en Suisse pratiquer un traitement quelconque pourvu que celui qui désire le pratiquer ait la formation professionnelle nécessaire exigée pour les médecins.

**BAINS du SCHWELBERG** Alt. 1400  
Hôtel, 100 lits, nouvellement rénové. Bains sulfureux, massages : inhalations, cures de chaise longue, promenades dans la forêt ; régime, médecin Pension, Fr. 8.50 à 10. ; fin de semaine, Fr. 11. ; Téléphone 114. Garage, prospectus. (Du 15 juin au 15 sept., service d'automobile avec Fribourg et du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> sept. avec Berne.) P 1236 V

**FAITS DIVERS**

**ÉTRANGER**

**Les inondations en Chine**

La chaleur intense a provoqué plusieurs cas de choléra qui se sont déclarés notamment à Hsouchéou-Fou, dans le nord de Kiang-Sou. Cependant, les autorités militaires ont entrepris une lutte vigoureuse pour arrêter les inondations ; 20,000 soldats, renforcés par des étudiants, des boy-scouts et des ouvriers sont venus en aide aux premières équipes de secours. La digue protégé Hanyang, en face de Hankéou, a toutefois cédé, et cette localité est inondée.

Le bilan du fléau est donné actuellement comme étant de 4000 noyés et 400,000 personnes sansabri.

**La chaleur en Angleterre**

Dimanche fut le jour le plus chaud qu'on a enregistré cette année en Angleterre. La température a atteint, à Londres, 32 degrés à l'ombre. On signale dans quelques localités des températures encore plus élevées. La chaleur a fait quelques victimes. Plusieurs personnes se sont noyées. A Hull, de grands stocks de bois ont pris feu par suite de la chaleur et ont été anéantis.

**Le feu dans une mine**

Un incendie s'est déclaré dimanche, pour une cause jusqu'ici inconnue, à la mine de houille de Tatabanya (Hongrie). Un ingénieur et trois mineurs ont été asphyxiés par les gaz qui s'échappaient du puits. La lutte contre le feu se poursuit encore actuellement.

**Encore des tremblements de terre aux Indes**

Pour la troisième fois en l'espace d'un mois, la région de Quetta (Indes anglaises) a été, dimanche, ébranlée par des secousses sismiques. Les premiers mouvements ont été ressentis à 11 h. et ont duré environ 15 secondes. Au moment des secousses, d'épais nuages de poussière se sont élevés des collines environnantes. Bien que les secousses aient été très violentes, on ne signale ni dégâts, ni victimes.

On se souvient que le premier tremblement de terre a eu lieu dans cette région, il y a un mois. La ville de Quetta a été alors presque totalement détruite et plus de 40,000 personnes ont péri. D'autres violentes secousses ont été ressenties il y a exactement quinze jours.

**Chute d'un avion japonais**

Un avion militaire est tombé, hier lundi, au-dessus du camp de Tachikawa. Le commandant du camp d'aviation et le pilote ont été tués. L'appareil a été complètement détruit.

**Ouvriers tués par un train**

Hier lundi, sur la ligne Ohlau-Breslau (Silésie), deux ouvriers de la voie ont été tamponnés et tués par un train de voyageurs.

**Grave explosion dans une mine allemande**

Hier lundi, une explosion s'est produite dans la mine Adolf von Hansemann, à Dortmund-Mengede (Prusse rhénane), pour des causes qui n'ont pas encore été établies. L'explosion a été suivie d'un incendie.

Le nombre des victimes est de 10 tués et 27 blessés.

**Automobile contre un mur**

Dans la nuit de dimanche à hier lundi, dans la descente de Lully (Haute-Savoie), une automobile a heurté le mur d'une maison. Parmi les voyageurs, M. Marc Comte, âgé de quarante ans, cultivateur à Saint-Cergues, a été tué.

Un de ses amis, M. Louis Gauthier, de Machilly, a été grièvement blessé.

**Tentative de vol dans un train**

Pendant la nuit de dimanche à hier, lundi, deux inconnus ont cherché à cambrioler le fourgon postal d'un train de voyageurs entre Saalfeld et Erfurt (Saxe). Les deux individus se sont faufilés dans une cabine de serre-freins où ils se sont cachés. Pendant que le train était en marche, ils montèrent sur le fourgon postal, brisèrent une fenêtre et ils ordonnèrent à l'employé de poste de leur remettre les valeurs. L'employé se défendit, tira le frein d'alarme et arrêta le train.

Les deux cambrioleurs purent prendre la fuite sans être reconnus peu avant l'arrêt du train.

**Un hydravion coulé**

L'avocat Edoardo Agnelli, fils du sénateur Agnelli, s'est tué, dimanche, près de Gènes, dans un accident d'aviation.

L'avion amphibie piloté par Ferrarin et ayant à bord l'avocat Agnelli, après avoir régulièrement améri, a heurté un objet flottant et a capoté. Le choc projeta le pilote à la mer, cependant que M. Agnelli était lancé contre l'hélice en marche et grièvement blessé à la tête. Des pilotes de l'aéroport accoururent immédiatement et transportèrent les deux victimes à terre. Le pilote Ferrarin n'avait qu'une contusion légère, mais l'avocat fut retrouvé mort au fond de la carlingue.

**SUISSE**

**Chute mortelle dans un escalier**

Dimanche, à Zurich, M. Hans Meier-Kessler, âgé de cinquante-trois ans, concierge, s'est fracturé le crâne en tombant dans l'escalier de la cave et est décédé.

**Cycliste tué**

M. Schulthess, d'Oensingen (Soleure), émailleur, revenait de son travail, samedi soir, lorsqu'il fut atteint par derrière par un cycliste, M. Brotschi, également d'Oensingen. Tous deux furent projetés sur la chaussée. M. Brotschi mourut dans la nuit sans avoir repris connaissance. M. Schulthess dut être transporté à l'hôpital de Niederbipp, mais ses blessures ne mettent pas sa vie en danger.

**Une femme carbonisée dans un incendie**

A Schmiedrued, district de Kulm (Argovie), un incendie a détruit, dimanche après midi, une maison habitée par deux locataires et assurée pour une somme de 4750 fr. Les habitants de la maison ne purent rien sauver de leurs biens. Au moment où les gens s'empressaient autour des décombres, ils aperçurent une femme en feu. Il s'agissait d'une dame Brunner, qui avait fait visite, peu avant l'incendie, aux habitants de la maison. Les causes de l'incendie et la manière dont la femme a été atteinte ne sont pas établies.

**Les noyés**

Deux accidents se sont produits, dimanche, au lac de Greifensee (Zurich), où de nombreux baigneurs prenaient leurs ébats.

L'après-midi, un maçon italien entra dans le lac à un endroit dangereux où personne ne se baignait et se noya.

Cinq enfants se baignaient au lieu dit « Jungholz », du côté d'Uster, lorsque l'un d'eux, le jeune Edouard Giuriani, d'Albisrieden, âgé de quinze ans, ne sachant pas nager, coula et se noya.

**Le danger des pierres à la montagne**

Pendant la descente du Breithorn de Lauterbrunnen (3779 m.), dimanche, une pierre se détacha pendant l'orage, sous les pieds d'un touriste soleurois. La pierre atteignit malheureusement le camarade de l'alpiniste, M. Fritz Fricker, âgé de trente-deux ans, droguiste, de Therwil (Bâle-Campagne), qui tomba dans le vide. Le touriste soleurois se rendit à Lauterbrunnen et repartit hier lundi avec une colonne de secours, à la recherche de la victime de cet accident.

**En cueillant des edelweiss**

Dimanche, M. Robert Theiler, journalier à Zweisimmen, âgé de vingt-six ans et père d'un enfant, a fait une chute mortelle en cueillant des edelweiss à l'Alpetli, près de Zweisimmen.

**Une acrobatie imprudente**

L'ancien parachutiste biennois, M. Hügli, présentait ces derniers temps au public un nouveau numéro d'acrobatie. Il avait fait aménager un mâât d'une douzaine de mètres, devant un café de Nidau, et il s'élançait à terre, du haut de ce mâât, la tête la première, retenu au pied par une corde. Un ressort atténuait le choc et retenait le sauteur juste avant d'arriver à terre. Dimanche, Hügli fit de nouveaux sauts. Le mécanisme ne fonctionna pas et Hügli alla s'écraser sur le sol. Il a été transporté à l'hôpital dans un état grave.

**TRIBUNAUX**

**Des aventuriers**

La 13<sup>me</sup> Chambre correctionnelle de Paris a jugé, hier lundi, une jeune femme poursuivie pour émission de chèques sans provision. Il s'agit de M<sup>lle</sup> Paulette Couyba, ancienne employée des postes et télégraphes de Cahors, et qui se déclarait fiancée du prince Guillaume de Habsbourg qui se dit lui-même propre cousin du prétendant au trône d'Autriche, Othon de Habsbourg. A l'audience, M<sup>lle</sup> Couyba a annoncé qu'elle faisait défaut et le tribunal l'a condamnée à un mois de prison sans sursis.

Le juge d'instruction a inculpé également l'archiduc Guillaume de Habsbourg, pour complicité. L'archiduc, étant en fuite, sera jugé par défaut.

**AVIATION**

**Le gyroplane Bréguet**

On a procédé ces jours-ci, à Villacoublay, près Paris, aux premiers essais du gyroplane Louis Bréguet.

Ce gyroplane est un appareil de la classe des hélicoptères, c'est-à-dire un appareil dans lequel le ou les moteurs actionnent directement un système de grandes hélices horizontales.

Les appareils de cette catégorie n'ont rien de commun avec les autogyres de la Cierva, dans lesquels les moteurs n'actionnent qu'une hélice tractive, l'hélice sustentatrice tournant en autorotation sous le seul effet de la vitesse de l'appareil et de la résistance de l'air.

Jusqu'ici les hélicoptères qui ont été réalisés dans différents pays manquaient de stabilité et, s'ils avaient la faculté de s'élever verticalement, ne possédaient que très imparfaitement celle de se déplacer horizontalement.

Bien au contraire, le gyroplane Bréguet, étudié spécialement à cet effet, peut se déplacer à des vitesses comparables à celles des avions, et c'est là, peut-on dire, l'originalité de cette invention.

# FRIBOURG

## Première messe à Attalens

On nous écrit :

Dimanche, 14 juillet, la belle paroisse d'Attalens, pépinière féconde de vocations religieuses et sacerdotales, avait le grand honneur de voir l'un de ses enfants, le R. Père Camille Savoy, missionnaire de Saint-François de Sales, célébrer sa première messe. L'église était décorée avec goût et présentait un merveilleux spectacle. Une multitude de fleurs ornaient l'autel et le chœur. Depuis le porche jusqu'au chœur, une double rangée de colonnettes garnies de mousse et surmontées d'un splendide bouquet de lis provoquait l'admiration. Les gracieux sapins verts de la place et les drapeaux flottant à la tour de l'église publiaient la foi profonde et la vive allégresse de la paroisse d'avoir un treizième prêtre.

A 9 h. 3/4, le nouveau prêtre, conduit par son oncle le R. Père Maurice Monnard, suivi de son parrain, M. Albert Savoy, de la marraine, Mme Joseph Bochud, et de nombreux invités, entra processionnellement dans le sanctuaire, rempli de fidèles, pendant que l'orgue exprimait dans la fougue de beaux et puissants accords l'enthousiasme général.

Après le chant du *Veni Creator*, la messe commença. Le jeune prêtre avait comme diacre et sous-diacre deux religieux de son ordre. Après l'évangile, le R. Père Perret, supérieur des novices de Rue, monta en chaire et fit un sermon très éloquent en commentant ces paroles : « Le prêtre est un autre Christ. »

L'office fut suivi du banquet habituel, excellemment servi par Mme Deschenaux, tenancière, dans la grande salle du cercle paroissial splendidement décorée et pavoisée. M. Louis Savoy, notaire à Romont, remplit les fonctions de major de table, à la grande satisfaction de tous les participants. Parmi ceux-ci se trouvaient M. Conus, curé de Remaufens ; le Père Siméon, capucin, et M. l'abbé Pacifique Dewarrit, vicaire à Genève.

M. Sonney, rév. curé, prit le premier la parole, et en des paroles pleines de cœur redit la joie débordante de la paroisse en ce beau jour et adressa ses vives félicitations au nouveau prêtre, à sa mère courageuse, veuve qui a élevé sa nombreuse famille au prix de grands sacrifices après la mort prématurée du père, et à tous ceux qui se sont dévoués pour contribuer au succès de cette fête. Puis ce fut le Père Camille Savoy qui parla ; ses paroles émues allèrent au cœur de toute l'assistance quand il rappela le souvenir du regretté père du jeune religieux et le dévouement héroïque de sa bonne mère. Le Père Perret adressa un merci chaleureux à M. le curé, à la famille du Père Camille Savoy, aux autorités paroissiales et communales, au corps enseignant, au parrain et à la marraine et à tous les bienfaiteurs. Prirent encore la parole, les R. Pères Monnard, Tâche et Vermot, M. Paul Savoy, syndic, M. Pachoud instituteur. Le repas fut agrémenté par de beaux chants exécutés par une douzaine de novices, venus partager les joies douces et saintes de leur confrère.

A 3 heures commencèrent les vêpres, chantées par la maîtrise et la Cécilienne, sous la direction de M. Macheret. Après cette cérémonie, il y eut foule devant la maison d'école, où des cadeaux furent offerts au Père Savoy, par la paroisse et par ses amis. On entendit deux compliments, et, après chacun, le nouveau prêtre répondit par de vifs remerciements et des vœux.

Les invités, les chantes, la maîtrise, les éclairés, et tous les amis se retrouvèrent ensuite dans la spacieuse salle du banquet pour la partie

récréative. Ce fut une fête en tous points réussie, qui laissera à tous ceux qui y ont participé une belle et religieuse impression.

## Première messe à Murist

On nous écrit :

Si l'ordination est l'heure du don total, du suprême consentement, où le diacre, dans cette attitude qui arrache irrésistiblement les larmes, dans cette attitude où il s'allonge dans son anéantissement, face contre terre, une première messe solennelle est l'apothéose terrestre du jeune prêtre, son entrée triomphale dans la vie sacerdotale et apostolique.

Telle fut dimanche, 14 juillet, à Murist, la première messe de M. l'abbé Charles Delamadeleine.

Un cortège introduisit l'élu à l'autel de sa chère mais trop petite église. Emouvant ce premier *Introibo* du jeune prêtre offert officiellement à son Dieu par ses parents pleurant de bonheur et présenté par le parrain et la marraine : M. le chanoine Dévaud, professeur à l'Université, et Mme Gabrielle Reichlen.

L'office, célébré dans toute la pompe traditionnelle, a fait verser bien des larmes par la piété de son célébrant et la flamme du prédicateur : M. le curé Cochard. L'excellent chœur mixte s'est distingué dans l'exécution des chants liturgiques.

Dans la vaste cantine, où un dîner succulent attendait les invités, l'allégresse battit son plein, pour n'accorder de silence qu'aux discours de M. le conseiller d'Etat Bovet, de M. le préfet Duruz, de M. le chanoine Bovet, de M. l'abbé Romain Pittet, directeur au Séminaire, de M. le curé Sapin, de M. le président de paroisse et de M. Vladimir Bertschy, directeur des postes. M. le député Bourqui s'acquitta avec brio de son mandat de major de table.

Puis, sous le grand tilleul de l'église, ce fut la ravissante manifestation de la remise des cadeaux par les enfants et les divers groupes paroissiaux. Un hommage spécial est dû à M. le curé Maillard, à M. l'instituteur Ballif et aux autorités locales pour la façon parfaite dont ils ont su préparer la solennité de la première messe.

Le même décor et la même cordialité accueillirent lundi la réunion annuelle des anciens condisciples de l'Ecole normale où M. l'abbé Delamadeleine avait entendu l'appel de Dieu.

L. F.

## La « Freiburgia » à Bruxelles

Après les brillants succès remportés à la fête cantonale de gymnastique, dimanche, par la *Freiburgia*, une trentaine de ses membres partiront jeudi matin, en autocar, de Fribourg, pour se rendre à l'exposition de Bruxelles. Les vaillants gymnastes passeront par le Luxembourg et arriveront vendredi soir dans la capitale belge. Samedi, ils prendront part à un concours international de sections. Notre pays sera également représenté à Bruxelles par une société de gymnastique de Zurich.

Dimanche, 21 juillet, ils assisteront à un grand cortège, et ils auront toute la journée de lundi pour visiter l'exposition. Après avoir parcouru les villes de Malines et d'Anvers, nos gymnastes rentreront par Namur, Arlon, passeront à Strasbourg, Metz, et rentreront au pays par Sélestat, Colmar et Mulhouse.

## Ceux de l'année 1885

Un appel est adressé à tous les hommes nés en 1885 les invitant à une assemblée, qui aura lieu le 18 juillet, à 20 h. 3/4, à l'hôtel de la Croix-Blanche. Ceux qui se trouvent empêchés peuvent adresser ou annoncer leur adhésion à M. Louis Bovet, président, rue du Cardinal Mermillod.

## Pensionnat de Sainte-Ursule

Le Pensionnat de Sainte-Ursule a eu sa distribution des prix vendredi dernier. Relevons dans l'intéressant compte rendu qui a été lu à cette occasion les passages suivants :

« Dans les deux premières classes secondaires, composées d'élèves externes, les maîtresses notent avec satisfaction le changement observé dans les sentiments de l'adolescente d'aujourd'hui comparée à celle d'il y a dix ou quinze ans. Si, en VII<sup>me</sup> classe, on est encore une vraie petite fille, qui aime son école sans désir véhément de s'instruire, qui apprend « ce qui est dans le livre » sans nulle envie d'y rien ajouter par des lectures personnelles, il n'en est plus ainsi, dès l'année suivante. Parmi nos externes, nous trouvons de bonnes petites ménagères, sachant déjà cuisiner ; telle prépare le déjeuner avant d'aller à la messe ; le pullover et le béret dont elles sont un brin coquettes est de leur confection. D'autre part, leur horizon est ouvert ; la radio et le quotidien les instruisent des questions du jour, dont elles font le sujet de leur conversation, et d'où les potins sont bannis. Plusieurs sont des zélatrices des groupements paroissiaux, dirigent les Croisés et les Cadettes, soucieuses d'apostolat et d'action catholique. C'est, en somme, un gentil type de jeune fille que nous avons sous les yeux. La crise, à commencer par celle des servantes, n'a pas que des répercussions fâcheuses. Nous félicitons les parents, les mamans surtout, de savoir allier ainsi, dans l'éducation, la formation pratique et la culture de l'esprit. Périmée désormais la légende de la jeune fille perdant son charme en développant son esprit ou la soi-disant incompatibilité du ménage et des études. La guerre du pot-au-feu et du bas-bleu est un fantôme évanoui devant les résultats obtenus.

« Le cours normal, IX<sup>me</sup>, X<sup>me</sup> et XI<sup>me</sup> classes, a légèrement augmenté ses effectifs ces dernières années. Il faut louer le bel optimisme de ces jeunes filles qui, malgré les prévisions plutôt décourageantes, continuent leurs études jusqu'à l'épreuve finale du brevet d'institutrice. Elles comprennent que la culture vaut pour elle-même et que, à la tête d'une maison ou d'une organisation, une femme munie d'un brevet d'institutrice a deux chances au lieu d'une de réussir.

« A la lumière du passé, les événements d'aujourd'hui prennent leur véritable aspect. Les élèves de la XI<sup>me</sup> purent le constater plus d'une fois dans la causerie du samedi où chacune avait à exposer à ses compagnes un fait saillant de la semaine relaté par nos quotidiens. Ce regard sur le monde vu dans les colonnes de la *Liberté*, de l'*Echo*, de l'*Ami du peuple* ou de la *Croix*, a plus d'un avantage pour des élèves tentées de confiner leur attention dans les pages de leur manuel. Outre qu'il les forme à la parole libre et spontanée, il les intéresse à la vie publique, aux épreuves comme aux triomphes de l'Eglise et de la patrie. Rien de tel pour élargir l'horizon, pour se faire une âme catholique et suisse de Fribourgeoise du XX<sup>me</sup> siècle.

« Que de science, que de dévouements, quelle expérience mis à votre service, chères élèves, et qui vous apportent chaque jour la nourriture de l'esprit et du cœur ! Que la reconnaissance, marque distinctive des âmes nobles, vous fasse nommer souvent à Dieu dans vos prières les personnes qui complètent et prolongent pour vous le dévouement familial ! Pour répondre à leur attente, étudiez-vous à devenir telles que nous vous désirons, des jeunes filles aimables et sincèrement chrétiennes. Fidélité à Dieu, docilité pleine de respect et d'affection envers vos parents, bonté et loyauté envers tous : que ce

soit là votre idéal et aussi le programme de vos vacances. L'œuvre de notre perfectionnement moral ne comporte pas de période de repos. »

La rentrée du Pensionnat de Sainte-Ursule est fixée au lundi 23 septembre.

## Université

La Faculté de droit a promu au grade de docteur en droit : M. Stéphane Poffet, de Tavel, pour la thèse *La communauté des frères et sœurs de l'ancien droit fribourgeois, base de l'indivision du code civil suisse* ; M. Aloïs Schwegler, d'Ettiswil (Lucerne), pour la thèse *Die Kirchgemeinde im Kanton Luzern*.

La même faculté a promu au grade de docteur en sciences politiques et économiques M. Raymond Paupe, de Soubey (Berne), pour la thèse *L'agriculture jurassienne et ses possibilités nouvelles*.

## Faculté des sciences

M. Hsia Chuin Che, de Ping-Yang (Chine), vient de passer avec succès les examens de licence à la Faculté des sciences de l'Université.

## La fin de l'année scolaire au Collège

Ce soir, mardi, aura lieu le traditionnel *Valet*, du Collège Saint-Michel. Le joyeux cortège aux flambeaux de nos étudiants traversera les rues de Fribourg et se rendra dans la cour de l'Internat.

Demain matin, à 9 h. 15, dans la grande salle du théâtre Livio, aura lieu la séance de clôture et la distribution des prix.

## Deux accidents de montagne

Mlle Dallos, de Lausanne, faisait dimanche matin l'ascension de la Dent de Lys, au-dessus de Châtel-Saint-Denis. Vers 8 h. 30, elle se trouvait dans un couloir, lorsqu'elle fut atteinte par une pierre détachée par d'autres alpinistes. Elle fut frappée à la tête et roula évanouie dans le vide d'une hauteur d'une cinquantaine de mètres. Fort heureusement, la pente n'était pas très abrupte. Ses compagnons lui portèrent immédiatement secours. Elle fut conduite à l'hôpital Monney, à Châtel-Saint-Denis, où M. le docteur Paul Nicod lui prodigua les soins nécessaires. Elle avait de nombreuses éraflures sur tout le corps. Après avoir été soignée et réconfortée, elle put regagner son domicile à Lausanne.

Dimanche, quelques jeunes gens de Bulle faisaient une ascension dans la chaîne des Gastlosen. Ils se trouvaient dans le voisinage du sommet du Capucin, l'un des sommets les plus ardues et accessibles seulement aux amateurs de grande varappe. A un moment donné, M. Blanc, fils d'Auguste, concierge des abattoirs de Bulle, perdit pied et glissa le long du rocher. Comme les alpinistes étaient encordés, un de ses compagnons, sentant la corde se tendre, réussit à l'enrouler autour d'une aspérité et à enrayer ainsi la chute de M. Blanc. Celui-ci fut cependant assez fortement contusionné. Mais c'est grâce au sang-froid de ses amis qu'il a évité un terrible accident.

## Foire de Châtel-Saint-Denis

La foire de Châtel-Saint-Denis, qui s'est tenue hier, lundi, n'a pas eu une très grande importance. Les paysans étaient occupés aux travaux des moissons ou aux alpages. Par ailleurs, la foire de Guin a détourné plusieurs acheteurs et vendeurs.

On a compté sur le champ de foire 4 pièces de gros bétail, 115 porcs et porcelets. Ceux-ci se sont vendus, suivant l'âge et la taille, 25, 30 ou 80 francs la paire.

Un taureau a été vendu à raison de 80 c. le kg. Une génisse a été payée 370 francs ; une vache, 600 francs.

26 Feuilleton de LA LIBERTÉ

## Le présent de l'Hindou

par P. SAMY

Mme Barnier fit part à Naritch de ses embarras en face de la lourde succession que lui laissait son mari.

— Mon notaire se chargera, dit-elle, de pourvoir aux besoins de l'usine. Je dois m'entretenir avec lui à ce sujet. Mais je n'entends rien au fonctionnement des affaires industrielles. Le seul homme qui pouvait m'être de quelque secours et avait les pouvoirs de mon mari est absent. J'espère que, jusqu'à son retour, vous voudrez bien continuer d'assurer la marche de l'usine.

— J'en avais toute la charge, madame, et vous pouvez compter que l'industrie et le commerce de M. Barnier ne périront pas entre mes mains. Il ne s'était réservé que la vérification des commandes, mais je connais les clients de l'usine et je me mettrai en rapports avec eux si vous voulez bien me confier ce soin et me donner votre signature pour la passation des marchés.

— Je vous remercie, dit Mme Barnier. Mon notaire vous établira une procuration. Vous me délivrez là d'un grand poids. Il m'eût coûté de mettre en vente l'établissement de Villejuif auquel mon mari tenait tant. Dès le retour de M. Larcher, je lui en ferai établir le bilan. Jusque-là, M. Blanchard vous fournira les sommes qui vous sont nécessaires. Encore merci, monsieur Naritch. Vous savez que la maison vous reste ouverte, comme du temps de mon pauvre mari.

L'ingénieur se confondit en remerciements et alla reprendre ses occupations à Villejuif, tandis

que Mme Barnier rejoignait dans le studio de Pauline, Laissac et ses deux filles qui s'entretenaient avec ce dernier au sujet de la note parue dans les journaux.

Mme Barnier avait lu cette note et intervint dans leur conversation dont elle avait entendu les derniers mots en entrant :

— Vous ne m'avez pas dit, André, fit-elle, les doutes du Parquet et sur la mort de Rodolphe. Est-ce possible ? ajouta-t-elle, reprise par ses pleurs.

— Je n'avais pas voulu, ma tante, augmenter encore votre peine par le récit de cette enquête du Parquet. Il est très vrai, comme je le disais à Berthe et à Pauline, que d'après certains indices et les résultats de l'autopsie que j'ai réclamée, la mort ne fut pas accidentelle, mais provoquée par un empoisonnement.

— Et votre avis, André ?

— Je n'en ai pas douté de la première minute. Je vous prie, ma tante, de ne point vous émouvoir de ce détail. L'auteur de l'attentat, voulant donner le change et faire croire à un suicide, avait blessé mon oncle à la tête d'une balle de revolver et placé l'arme près de lui. Mais dans sa hâte, sans doute, il n'avait pu constater que sa balle n'était pas mortelle. De plus, d'après la position du corps, il était impossible que mon oncle ait pu se servir d'un revolver. J'en fis la remarque et c'est alors qu'on décida d'examiner le corps. La mort était due à un empoisonnement.

— Un empoisonnement ! s'écria Mme Barnier. Un breuvage qu'on lui a fait prendre ?

— On l'ignore encore, répondit Laissac. J'ai fouillé moi-même la pièce. Je n'y ai trouvé aucun récipient, verre ou tasse, dont mon oncle se serait servi. Mais je crains qu'il n'ait pu l'emporter et le faire disparaître.

— Papa tué par quelqu'un ! s'exclama Pau-

line. Mais pour quel but ? Ce n'était pas par vengeance. Il était bon et généreux. Par intérêt ? Pourtant tu dis, André, qu'on n'a rien volé, pas même son portefeuille. Qui donc éclaircira ce mystère ?

— Je voulais vous prévenir à ce propos, dit Laissac à sa tante, que je suis allé cet après-midi, à 2 heures, à mon journal. On y avait reçu pour moi une communication du Parquet. On me priait de passer au Palais, où je vis le juge d'instruction. C'était lui qui m'avait téléphoné... Il me demanda s'il pouvait se présenter ici et à quelle heure. Il fut convenu que vous le recevriez demain samedi, vers 10 heures. Est-ce trop tôt, ma tante ?

— Non, qu'il vienne ! Rien ne peut plus augmenter ma douleur, fit la malheureuse femme. Mais je voudrais, André, que vous fussiez auprès de moi. Tout cet appareil judiciaire m'effraye...

— M. Berton-Faurie n'y verra certainement pas d'inconvénient. Il sait d'ailleurs que, au besoin, mon intervention ne sera pas inutile, comme elle ne l'a pas été mercredi, où, sans moi, on allait conclure à un suicide.

Laissac se leva, embrassa sa tante et serra les mains de ses cousines.

— Je vous laisse, dit-il. Il est 6 heures. Je vais aller faire acte de présence à mon journal. Je reviendrai pour le dîner.

— Nous vous prenons tout votre temps, André, fit Mme Barnier. Depuis trois jours que vous vous dépensez, vous devez tomber de fatigue.

— Ah ! répondit Laissac, avec ma mère, à laquelle j'ai appris la mort de son oncle, vous êtes ma seule famille. Je me dois à vous trois en souvenir de mon pauvre parrain.

— J'allais oublier de vous dire, interrompit

Mme Barnier, que j'ai reçu, il y a un instant, la visite de M. Naritch. Il était très ému et s'est montré fort dévoué, m'assurant que tout marcherait à l'usine comme du vivant de son patron.

— Je crois, fit Laissac, la main sur le bouton de la porte, que le juge devait l'entendre. J'ignore s'il l'a fait.

— Il ne m'en a point parlé, répondit Mme Barnier, de peur de m'émouvoir.

— Sans doute ! Mais nous le saurons demain, dit André, en laissant les trois femmes échanger leurs mutuelles et tristes pensées.

En réalité, Mme Barnier seule s'entretenait avec sa cadette, qui, surmontant sa peine, trouvait des mots pour consoler sa mère et des caresses pour la réconforter.

C'était une tendre, mais aussi une énergique. Sa formation intellectuelle, sans rien lui enlever de sa féminité, avait discipliné sa raison et sa volonté et Laissac ne s'était point trompé en ne l'aimant pas seulement pour sa fière beauté, mais aussi pour les belles qualités qu'elle cachait sous ses dehors réservés.

Elle devenait l'appui de sa mère et son conseil, car, mêlée aux affaires de son père, elle était seule capable, en l'absence de Larcher, de la guider dans la nouvelle situation matérielle où la plaçait la mort de son mari.

Il ne fallait, en effet, rien demander à Berthe qui ne sortait pas de son accablement. Quels changements cette mort apportait à son existence de futiles distractions ! Parties de plaisir et de sport, soirées, spectacles, toute une vie agitée, où se complaisait sa nature vibrante et gaie, sombrait du jour au lendemain dans le deuil et la solitude.

(A suivre.)

Coups de crayon

Les Solernes d'Albeuve

Un des plus jolis coins de terre du doux pays gruyérien. Son charme naît d'une discrétion exquise qui rappelle celle des violettes. Pour le voir, il faut aller chercher dans ce repli de la montagne où il se cache. Et, si l'on vient de la Grugère, on emprunte, près d'Albeuve, une route qui se détache de la grande vallée, monte à travers de grasses prairies, se coule entre des haies vives, et plus loin, le long d'un bois.

Elles s'étendent, ces Sciernes, au pied de la Dent de Lys. A voir leurs maisons, ici, rassemblées et là, éparses dans la verdure, on pense à une troupe de touristes qui font la sieste dans les herbages avant la dernière étape. Elles sont au pied de la montagne ; mais, là encore, comme en d'autres sites gruyériens, aucun escarpement voisin ne trace une perpendicularité trop dure, aucune masse pesante n'accable.

Je connais peu d'endroits où ce romantisme alpestre de bon goût, né de la seule nature et non de l'appât des lieux, soit plus sensible qu'aux Sciernes d'Albeuve. Là, sans être bien loin de la route de la vallée, on goûte l'appréciable bonheur d'une paix. La verdure repose les yeux, le silence repose l'esprit. Un panorama de montagnes, poème dont chaque sommet est une strophe, emporte, très haut, le rêve. Et, comme les demeures sont bien à l'échelle du décor ! Groupées autour d'une petite chapelle ou éparpillées dans les prés, elles créent l'image d'un de ces villages-jouets aux maisons en bois peint que des enfants disposent sur un carré de gazon.

Jadis, les Sciernes étaient peu connues ; j'ai même gardé le souvenir de Gruyériens qui ne les virent jamais. Aujourd'hui, l'été y voit passer les coureurs de montagnes ; l'hiver, les fervents du ski. Pour répondre à leurs vœux et proposer à des citadins surmenés une villégiature attrayante, on a adapté à de nouveaux besoins d'anciennes maisons, l'auberge de Lys, notamment. Mais on l'a fait avec une discrétion qui n'a pas altéré le cachet rustique du hameau. Surtout, ne disons pas que le préventorium du Rosaire a introduit, dans ce doux paysage, une note imprévue d'un contraste choquant. Construire aux Sciernes un vaste bâtiment était, à dire vrai, une gageure. Quel danger de tracer, au cœur de ce décor montagnard et près de ces humbles maisons, les lignes dures d'une grande bâtisse ! La gageure a été tenue, le danger, évité. Le préventorium s'élève là d'où il peut découvrir un large horizon sans s'offrir avec orgueil aux regards des maisons paysannes. Ses lignes calmes n'offusquent point. Ses façades claires alignent tant de fenêtres et de si belles terrasses que l'ensemble n'accuse aucune lourdeur. Le bâtiment s'est incorporé au paysage sans en bousculer les éléments essentiels. Et Cattani a orné sa chapelle de fresques et de vitraux admirables qu'il ne faut pas ignorer. Puis, quand on sait que dans cette maison où règne un confort parfait, dames, jeunes filles, fillettes, peupent, sans s'imposer de lourds sacrifices, raffermir leur santé, on rend grâce aux Soeurs de la Présentation de Tours qui ont ajouté à l'attrait des Sciernes en associant le nom de ce hameau gruyérien à celui d'une œuvre bienfaisante dont je voulais relever les mérites.

Ern. C.

Changes à vue

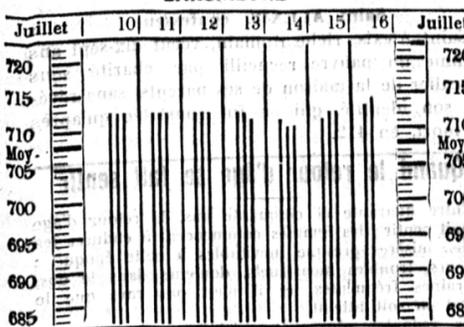
16 juillet, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 16	20 26
Londres (1 livre st.)	15 08	15 18
Allemagne (100 marks or)	122 75	123 25
Italie (100 lires)	25 —	25 20
Autriche (100 schillings)	— —	— —
Prague (100 couronnes)	12 70	12 90
New-York (1 dollar)	3 03	3 08
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belges)	51 40	51 70
Madrid (100 pesetas)	41 70	42 10
Amsterdam (100 florins)	207 85	208 25
Budapest (100 pengö)	— —	— —

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

16 juillet

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE

Heure	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h	23h	24h
7 h. m.	15	15	18	19	16	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
11 h. m.	21	22	23	24	24	22	22	23	23	23	23	23	23	23	23
7 h. soir	20	23	24	24	24	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23

Temps probable

Zurich, 16 juillet, 11 h. du matin.

Pas de changement. Le beau temps va continuer.

Nouvelles de la dernière heure

Les conversations prochaines anglo-franco-italiennes

Londres, 16 juillet.

Le Daily Telegraph annonce que, « convaincu que le Conseil de la Société des nations étudiera la question d'ici à une quinzaine de jours, le gouvernement britannique tient beaucoup à provoquer une conversation anglo-franco-italienne aussitôt que possible ».

« C'est probablement, ajoute le Daily Telegraph, M. Pierre Laval qui peut, le plus efficacement, en prendre l'initiative, s'il est prêt à en assumer la responsabilité. Il y a quelques indications que M. Mussolini pourrait consentir à une réunion de ce genre s'il pouvait d'abord se sentir assuré que les affaires qu'on proposerait de discuter fourniraient une base pour un progrès utile ».

« Rome est plus favorable à l'idée que le gouvernement italien devrait formuler ses accusations contre l'Éthiopie devant la Société des nations ».

Ce que seraient les exigences italiennes

Londres, 16 juillet.

Le correspondant de l'agence Reuter à Genève croit savoir que des échanges de vues ont lieu actuellement entre les chancelleries à l'effet de trouver une base de compromis pour le règlement du conflit italo-éthiopien.

On croit savoir, écrit notamment le correspondant, que le gouvernement italien a soumis quatre demandes :

- a) une rectification de frontière ;
- b) des concessions économiques ;
- c) la construction d'une ligne de chemin de fer entre l'Erythrée et la Somalie italienne ;
- d) la nomination de conseillers italiens auprès du gouvernement éthiopien, sur le modèle des relations anglo-égyptiennes.

Il ne me semble pas, ajouta-t-il, qu'on doive se heurter à de grandes difficultés sur les deux premiers points, mais on croit que le gouvernement d'Addis-Abéba est résolument opposé à la concession de zones d'influence de chaque côté du chemin de fer en question et qu'il est extrêmement réservé à l'égard des conseillers.

D'autre part, comme l'Italie est opposée à la nomination d'un cinquième arbitre pour régler les incidents de frontière, et, même, ne veut rien savoir de cette question, la situation est considérée presque sans espoir à Genève.

L'Italie construit des sous-marins

Rome, 16 juillet.

Parmi les mesures militaires prises en vue d'une action, en Afrique orientale, les journaux soulignent la construction immédiate de dix sous-marins.

Le Giornale d'Italia dit que la fonction réservée à ces unités est extrêmement précieuse sous tous les points de vue.

La Stampa écrit à son tour :

« Chacun pourvoit à ses nécessités d'après ce qu'il juge opportun. Les dix sous-marins nouveaux qui s'ajoutent aux superbes unités déjà lancées nous donnent la meilleure des garanties contre toute menace d'être jugulés dans la Méditerranée qui doit conserver sa fonction historique et géographique de poumon ouvert librement à la respiration des peuples qui se sont établis sur ses rives ».

La Gazzetta del Popolo dit :

« Les accords navals qui vont arriver à échéance ne concernent pas les sous-marins, et nous sommes, par conséquent, libres de régler la construction de ces unités offensives et défensives en relation avec nos exigences particulières ».

Le Reich répond négativement à la requête de sir Samuel Hoare

Berlin, 16 juillet.

Avec quelque retard, la presse allemande répond à l'invite adressée, la semaine dernière, par sir Samuel Hoare à M. Hitler de participer à un pacte oriental et à un pacte danubien. Cette réponse, évidemment inspirée, est nettement négative.

On s'étonne ici que le ministre des affaires étrangères britannique ait cru pouvoir demander au Führer une nouvelle contribution à la paix alors que le Führer a défini d'une manière précise et pour longtemps la politique extérieure de l'Allemagne, dans son discours du 21 mai. L'Allemagne demeure hostile à la formule de sécurité collective dont les partisans montrent eux-mêmes tous les jours l'inefficacité. La France et l'Angleterre s'apprennent à renier la première et plus importante formule de sécurité collective, le pacte de la Société des nations, en lâchant l'Éthiopie comme elles ont déjà abandonné la Chine devant l'offensive japonaise. Elles ne font pas respecter le statut de Memel qui est aussi un pacte collectif. L'Allemagne s'en tiendra donc à sa promesse de signer des pactes de non-agression et de consultation avec ses voisins, sauf avec la Lithuanie, mais elle ne saurait faire davantage.

Tirailleurs marocains

Belfort, 16 juillet.

(Havas.) — Le huitième régiment de tirailleurs marocains, qui était caserné et cantonné dans la région de Belfort depuis le printemps dernier, a quitté Belfort, hier, lundi, pour rejoindre son ancienne garnison du sud-ouest de la France.

Paroles de l'ambassadeur de France à Berlin

Berlin, 16 juillet.

A la réception traditionnelle du 14 juillet à l'ambassade de France à l'occasion de la fête nationale, M. André François-Poncet, a prononcé une allocution, où après avoir passé en revue les récents événements de politique extérieure, il a déclaré notamment :

« Tout est de nouveau fluide et mobile, hésitant et flottant. L'Europe ressemble à un fleuve ignorant de son embouchure et qui chercherait sa pente. Dans cette incertitude, chacun surveille ses voisins, suppute leurs forces, leurs chances, leur avenir ; et, d'après cela, il décidera, il choisira, il agira. Gardons-nous donc de laisser croire que la France soit en désordre et en déclin ! Car c'est faux. La France n'est pas en déclin ; c'est tout le contraire. Elle est en gésine. Elle est en mal de réforme et de régénération. Elle souffre de douleurs fécondes. Ses énergies profondes, son amour du travail, son goût de l'ordre sont intacts ».

« Ce qui a été vrai hier sera vrai demain. Dans la confusion présente, notre pays n'abandonne pas son idéal ».

« Notre espoir qu'un jour la France et l'Allemagne parviendront à s'entendre reste vivace. Notre souci de sauvegarder nos intérêts essentiels et de ne pas laisser périliter un héritage venu de si loin ne nous empêche pas de former des vœux ardents pour que s'établissent enfin avec notre grande voisine de l'Est ces rapports d'égalité et de respect mutuels qui sont la plus ferme assise de la paix ».

Il faut une réaction de foi en France

Paris, 16 juillet.

L'Echo de Paris écrit :

« Sous la crise actuelle se dissimule un autre danger plus redoutable ; le danger qui menace un peuple vidé de sa foi et de son idéal ».

L'Ami du peuple estime que la cause profonde des maux de notre époque, c'est une crise morale. « Le grand drame de notre époque, c'est l'antinomie chaque jour plus évidente entre le matériel et le spirituel. Tandis que la science fait des bonds prodigieux, nous assistons à une véritable faillite des valeurs spirituelles. On a cessé d'apprendre aux enfants l'amour du pays, le respect de la famille et l'orgueil du passé ».

Le sort des restrictions imposées par M. Laval

Paris, 16 juillet.

Le Journal écrit :

« Nous avons trop longtemps vécu dans l'illusion. Les provisions du navire ne suffisent plus à nourrir l'équipage et les passagers. Il faut que chacun accepte de rogner sur sa ration. Au lendemain de ce 14 juillet qui a mis en lumière l'admirable santé morale de la France et qui a permis de constater le même désir d'une nécessaire discipline, il est impossible de craindre que le pays ne réponde pas dans le calme et la résignation à l'appel du gouvernement, pour liquider le passé et pour préparer l'avenir. Le salut du pays est là ».

Le Trésor américain manque à ses engagements

Washington, 16 juillet.

(Havas.) — La commission bancaire de la Chambre américaine a approuvé, par 12 voix contre 7, le projet de loi interdisant aux porteurs d'obligations gouvernementales portant la clause-or d'attaquer le gouvernement pour en obtenir le paiement en or.

Un jugement à Cuba

La Havane, 16 juillet.

(Havas.) — Le tribunal a prononcé son verdict dans l'affaire de l'enlèvement d'un banquier, et a condamné à mort, Ramon Suarez, Elizardo Saladarría, Gregorio Martin et José Diaz Garrido.

Tous les autres accusés ont été acquittés. Les exécutions n'auront pas lieu avant les élections et on pense que la nouvelle constitution abolira la peine capitale.

La campagne électorale à coups de feu au Mexique

Villa Hermosa (Mexique), 16 juillet.

(Havas.) — Une certaine émotion s'est emparée des milieux politiques à la suite d'un incident qui s'est déroulé hier, dans l'Etat de Tabasco. M. Garrido Canabal, chef des chemises rouges, et des compagnons voyageant en automobile dans l'Etat de Tabasco, où ils allaient faire leur campagne électorale, ont, pour une raison qu'on ignore, ouvert le feu sur des membres du comité des jeunes étudiants, ennemis politiques de M. Canabal.

Trois personnes ont été tuées et sept blessées. Parmi les tués se trouve le frère du chef de l'opposition anticabanaliste, ancien doyen de la Faculté de Mexico.

Le camp international des boys-scouts

Varsovie, 16 juillet.

Le camp international des boys-scouts formé à Spala, résidence d'été du président de la République de Pologne, comprend un ensemble de 8000 jeunes filles et 17.000 garçons venus de tous les coins du monde.

La délégation hongroise est la plus nombreuse des délégations étrangères, avec 500 membres.

Le président de la République polonaise a assisté au défilé des scouts.

Le Pape donnera la bénédiction apostolique par radio au congrès eucharistique de Strasbourg

Rome, 16 juillet.

Le Pape a adressé, à l'évêque de Strasbourg, une lettre à l'occasion du Congrès eucharistique qui se tiendra dans cette ville, la semaine prochaine. Au moment de la clôture du Congrès, il enverra sa bénédiction apostolique, par radiophonie.

Mort de Mgr Gramatica

Rome, 16 juillet.

Hier matin, lundi, est mort Mgr Luigi Gramatica, chanoine de la basilique vaticane. Mgr Gramatica avait été, pendant plusieurs années, secrétaire de la bibliothèque ambrosienne à Milan ; il en fut nommé préfet quand Mgr Achille Ratti vint à Rome. En 1925, Mgr Gramatica fut appelé à Rome par le Pape, qui le nomma chanoine de Saint-Pierre. Il était l'auteur de nombreuses publications et conseiller de la commission historique de la Congrégation des rites.

SUISSE

Les victimes d'un drame de famille

Zurich, 16 juillet.

La troisième victime du drame de famille de la Gallustrasse, à Zurich, Mme Theresia Honnegger, mère, a succombé à ses blessures à l'hôpital. Elle était âgée de cinquante ans. Le fils, Henri Honnegger, après une violente dispute, vendredi dernier, avait tiré des coups de revolver sur sa sœur Ruth et sa mère, puis avait retourné l'arme contre lui-même. Le frère et la sœur étaient morts le même soir.

Pour imiter un conquérant

Sion, 16 juillet.

Un écrivain américain, Richard Halliburton, vient de faire venir un éléphant de Paris et il se propose, entre le 15 et le 25 juillet, de passer le Grand Saint-Bernard, juché sur cet animal, conduit par deux cornacs. Il partira de Martigny pour rejoindre Aoste, terme de ce voyage. Les autorités italiennes et valaisannes, amusées par ce projet, lui ont accordé le libre parcours et on l'attend avec curiosité, à l'hospice du Grand Saint-Bernard. Il veut rééditer l'exploit d'Annibal, qui avait passé le col avec toute sa troupe et ses éléphants pour aller porter la guerre devant Rome.

FRIBOURG

Kermesse du Vélo-Club Fribourg

Les numéros gagnants de la tombola d'entrée sont : 331, 395, 254, 282, 491 ; de la tombola des champions (cartes postales) : 118, 737, 679. Ces lots peuvent être retirés au café des Grand-places sur présentation du numéro gagnant.

Recrutement

Voici les résultats des opérations de recrutement, hier lundi, à Morat, pour les sections de Gurmels, Salvagny et Morat : présentés, 47, dont 2 ajournés ; aptes au service, 40 ; services complémentaires, 6 ; exempté, 1 ; soit le 84,5 % pour les recrues et le 85,2 % au total.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Tribunal de la Glâne

Hier, lundi, le tribunal de la Glâne, présidé par M. Jean Oberson, a eu à sa barre les nommés Joseph C. et son fils L., prévenus de faillite frauduleuse. Avant de déposer leur bilan, ils avaient caché une partie de leurs biens et occasionné ainsi une perte à leurs créanciers. M. Roger Pochon occupait le siège du ministère public et M. Techtermann, attaché à l'étude de M. Deschenaux, à Fribourg, défendait les accusés. J. C. a été condamné à deux mois de prison et son fils à un mois, ce dernier avec sursis. Les frais sont mis à la charge des condamnés.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la ville de Fribourg. — Les membres actifs qui prendront part à l'exécution du Mystère sont instamment priés d'assister à la répétition de ce soir, mardi, à 20 h. 30, au local, Café des Merciers, avec les membres des autres sociétés formant le chœur C.

Club alpin suisse, section Moléson. — Demain soir, mercredi, 17 juillet, à 8 h. 1/2, au local, 1. assemblée générale extraordinaire ; 2. discussion de la course au Grand Muveran, du 21 et 22 juillet, et de la semaine clubistique du 18-24 août. Pour cette dernière, les participants éventuels qui n'assisteront pas à l'assemblée sont priés de s'annoncer jusqu'au 17 juillet auprès du chef de course. Le comité compte sur une nombreuse participation.

F.-C. Beaugard. — Mercredi, 17 juillet, assemblée extraordinaire ; abstentions amendables.

## FRIBOURG



## L'organisation générale

Les divers comités qui s'occupent de l'organisation du 8<sup>me</sup> congrès des catholiques suisses travaillent activement.

C'est qu'il s'agit de tout prévoir et de pourvoir à tout. Les comités des logements, celui des subsistances, celui du festival sont plus particulièrement à l'ouvrage, ainsi que le comité des finances et celui des transports.

Les organisateurs demandent une fois de plus aux différentes sections de l'Association qui désirent se réunir à Fribourg à l'occasion du congrès de communiquer au secrétariat (M. G. Thürlin) le jour et l'heure choisis, le nom de la personne qui présidera, celui du ou des conférenciers, ainsi que le sujet qui sera traité. Dès que le secrétariat aura reçu toutes les indications à ce sujet, il procédera à l'impression d'un programme général de ces réunions.

D'autre part, le comité des subsistances, défendant à de nombreuses sollicitations, a décidé de réduire de 1 fr. le prix du cornet pique-nique (1 fr. 50 au lieu de 2 fr. 50).

Voici la 3<sup>me</sup> liste de souscription :

	Fonds perdus	Fonds de garantie
Institut de hautes études, villa des Fougères,	10.—	—
MM. Bugnard, boulanger,	10.—	—
» A. Despond, boucher,	20.—	—
» Louis Python, juge fédéral, Lausanne,	50.—	—
» Louis Berset, boucher,	5.—	—
» A. Krachbelz, confiseur,	10.—	—
Banque coopérative suisse,	—	100.—
Mme veuve Dupont, boucherie,	5.—	—
Mlle Comte, rue de Lausanne,	15.—	—
Anonyme,	5.—	—
MM. François de Weck, Grandfey,	5.—	—
» Schonenberger, boulanger,	20.—	—

## Les accidents de la route

Sur la route de Grandcour à Estavayer-le-Lac, au lieu dit « Les Moyers », une automobile genevoise s'est jetée contre un poteau téléphonique sans le briser. L'avant de la voiture a été complètement démolie. Les deux occupants, un jeune homme et sa fiancée, ont été transportés à l'hospice de la Broye. La jeune fille avait une veine sectionnée. Une opération fut nécessaire. Quant au conducteur, il s'en est tiré avec des blessures légères.

L'accident est dû à un dérapage.

Dans la nuit de vendredi à samedi, M. Roulin, marchand d'œufs à Forel (Broye), circulait en camion sur la route cantonale de Corcelles à Payerne, lorsqu'il tamponna une automobile lausannoise qui venait en sens inverse. L'accident se borne heureusement à des dégâts matériels.

Hier matin, lundi, vers 7 heures, un motocycliste, M. Egger, chocolatier, est entré en collision, à l'avenue de Pérolles, avec une automobile. Il y a d'importants dégâts matériels. Personne ne fut blessé.

A Vuadens, près de Bulle, une motocyclette pilotée par un Vaudois, accompagné d'un ami, voulant éviter deux enfants s'est jetée dans une haie. Les occupants ont été blessés. La machine est détériorée.

Dimanche matin, à Catty, près de Fribourg, sur la route de Berne, M. Strasser, âgé d'une quarantaine d'années, est entré en collision avec un camion de la brasserie du Cardinal, qui allait se diriger vers Guin. Le cycliste fut relevé avec une grave fracture de la jambe. Il a été conduit à l'hôpital Daler.

Dimanche après-midi, un cycliste, M. Bochud, de Lossy, descendait de la gare de Belfaux vers le village. Il culbuta le jeune fils de M. Julien Angéloz. Le malheureux enfant a été sérieusement blessé à la tête, en particulier à la mâchoire.

M. Rolle, agriculteur, se rendait à Bulle sur un char trainé par un cheval. A la bifurcation des routes de Riaz à Echarlens, le cheval eut peur et prit la fuite. M. Rolle fut projeté sur la route et grièvement blessé. Il fut transporté à l'hôpital de Riaz, où M. le docteur Perroulaz diagnostiqua une fracture de la colonne vertébrale. L'état de M. Rolle est grave.

Une collision s'est produite à Ependes, hier matin, lundi, vers 11 heures, entre une motocyclette conduite par M. Brulhart, représentant de commerce à Oberried, et un cycliste, M. Joseph Bärswyl, d'Ependes.

Le cycliste fut violemment projeté sur le sol. On le releva avec de multiples contusions sur tout le corps et une grave blessure au genou droit. M. le docteur Fragnière, de Fribourg, lui donna les premiers soins.

## La fête cantonale de gymnastique

Voici les autres résultats obtenus par nos gymnastes, dimanche, à Morat :

## Concours artistique

2<sup>me</sup> catégorie (palmes) : 1. Pius Bannwart, *Freiburgia*, 93,75 ; 2. Armand Dougoud, *Freiburgia*, 93,50 ; 3. Isidore Jaquet, Guin, 92,50 ; 4. Fritz Kundert, *Ancienne*, 92,35 ; 5. Walter Ruegg, *Freiburgia*, 92,40 ; 6. Pierre Blanc, Bulle, 90,20 ; 7. Walter Rueggesser, *Freiburgia*, 90 ; 8. Ernest Pfister, *Ancienne*, 89,55 ; 9. Fritz Grau, Chiètres, 88,40 ; 10. Jean Thomet, *Freiburgia*, 87,80 ; 11. Joseph Ruffieux, Romont, 87,50 ; 12. Hans Kramer, Morat, 87,35 ; 13. Ferdinand Buchs, Guin, 87,25.

## Jeux nationaux

2<sup>me</sup> catégorie (palmes) : 1. Robert Jenny, Vuadens, 95,75 ; 2. Edouard Fasnacht, Montilier, 94,70 ; 3. Willy Barth, Chiètres, 94,30 ; 4. François Remy, Bulle, 94,05 ; 5. Paul Hirschy, Morat, 93,15 ; 6. Hans Käser, Morat, 92,55 ; 7. Rudolph Kunz, Morat, 92,20 ; 8. Fritz Kramer, Chiètres, 92,20 ; 9. Robert Rolle, Broc, 91,85 ; 10. Paul Fuellemann, *Ancienne*, 91,85 ; 11. Fritz Bieri, Morat, 91,40 ; 12. Gaston Progin, Vuadens, 90,30 ; 13. Léon Passaplan, Broc, 90,30 ; 14. Harry Wolfensberger, Montilier, 90,20 ; 15. Fritz Pfister, Chiètres, 88,45.

## Concours populaire

Palmes : 1. Auguste Huwyler, Belfaux, 72,25 ; 2. René Renevey, Belfaux, 72,50 ; 3. Paul Jacquero, Broc, 69,75 ; 4. Marcel Siffert, Belfaux, 69,70 ; 5. Constant Galland, Morat, 69,50 ; 6. Alfred Renevey, Belfaux, 68,35 ; 7. Max Scherly, Broc, 68 ; 8. André Dey, Bulle, 66,50 ; 9. Georges Boschung, Vuadens, 65,50 ; 10. Paul Hänni, Bulle, 63,50 ; 11. Hugo Poncet, Morat, 63,50 ; 12. Robert Moret, Vuadens, 62,75 ; 13. Gérard Goumaz, Belfaux, 62,50 ; 14. Franz Seelhofer, Guin, 61,70 ; 15. Séraphin Delley, *Freiburgia*, 59,70 ; 16. Hans Meyer, Morat, 59,50 ; 17. Louis Codourey, Romont, 58,75 ; 18. André Dæringier, Vuadens, 58,50 ; 19. Pierre Jelk, Belfaux, 56,50 ; 20. Paul Buchs, Bulle, 56,50 ; 21. Robert Pfulg, Bulle, 55,75 ; 22. Alphonse Descloux, Vuadens, 55,50 ; 23. Henri Gradel, *Ancienne*, 54,50 ; 24. Paul Gendre, *Ancienne*, 54 ; 25. Adolph Wolf, *Ancienne*, 53,50 ; 26. Paul Bürki, Romont, 53,50 ; 27. Achille Barras, Broc, 52,75 ; 28. Gaston Angéloz, Belfaux, 52,75 ; 29. Werner Gotschi, Montilier, 52,50 ; 30. Jules Gremaud, Vuadens, 52,25 ; 31. Joseph Tinguely, Bulle, 52 ; 32. Charles Guillod, Chiètres, 51 ; 33. Joseph Combaz, *Ancienne*, 51 ; 34. Camille Strub, Broc, 50,50 ; 35. Emile Ryser, Broc, 50.

## Athlétisme

1<sup>re</sup> catégorie (couronnes) : 1. Hermann Murrele, *Ancienne*, 4608 p. ; 2. Max Regenass, Morat, 4590 ; 3. Alphonse Berset, Bulle, 4071 ; 4. Albert Stoll, Berne, 39,62 ; 5. Ernest Mæder, Morat, 38,08 ; 6. Charles Peter, Montilier, 37,72 ; 7. Max Fasnacht, Montilier, 37,46 ; 8. Robert Ryser, Broc, 36,74 ; 9. Louis Müller, *Freiburgia*, 35,69 ; 10. Romain Bächler, *Freiburgia*, 35,44 ; 11. Joseph Zwick, Estavayer-le-Lac, 34,37 ; 12. Etzensberger, Montilier, 34,23.

2<sup>me</sup> catégorie (palmes) : 1. Werner Ackermann, *Freiburgia*, 3346 ; 2. Georges Bernasconi, Bulle, 3204 ; 3. Bachiv Kalifa, *Freiburgia*, 2826 ; 4. René Thomas, Estavayer, 2655 ; 5. Hans Molliet, Montilier, 2627 ; 6. Alexandre Plancherel, *Freiburgia*, 2603.

On nous prie de rectifier ainsi les résultats des concours de sections à la fête cantonale de gymnastique de Morat :

Deuxième catégorie : Chiètres, 143,90 ; Broc, 143,75 ; Montilier, 143,45 ; Romont, 143 ; Belfaux, 140,45.

Troisième catégorie : Estavayer, 144,05 ; Vuadens, 143,40 ; Guin, 141,90 ; Châtel-Saint-Denis, 141,75.

## Bibliothèque cantonale et universitaire

La Bibliothèque cantonale et universitaire et la Bibliothèque de la Société économique seront fermées du 22 juillet au 1<sup>er</sup> août, à l'occasion de la revision annuelle. Tous les livres devront être rendus pour le 20 juillet. Les retardataires seront passibles des amendes prévues au règlement. La réouverture aura lieu le 2 août. Jusqu'au 15 octobre, ces Bibliothèques seront ouvertes de 10 h. à midi et de 2 h. à 5 heures.

## Chez nos épiciers

Sous l'égide de l'Association fribourgeoise du commerce de détail, il s'est constitué un groupe des épiciers, auquel se rattache la plupart des commerçants de cette branche habitant la ville de Fribourg.

Le comité de ce nouveau groupe est composé comme suit : président, M. Jean Heimo ; vice-président, M. Pierre Magnin ; secrétaire, M. André Suchet ; membres, Mme veuve Elie Crausaz, M. Pierre Aebischer, M. Emile Eigenmann, M. Gervais Miserez.

## Un drame

Dimanche après-midi, vers 4 h., M. Gachet, à Epagny, a tiré trois coups de revolver sur M. Oscar Dupré, âgé de quarante-sept ans. Une balle l'atteignit sous le menton, l'autre à l'épaule et la troisième au thorax. M. Dupré fut transporté à l'hôpital de Riaz dans un état grave.

M. Gachet a été incarcéré.

## On parle de nous

Sous le titre : *De la vieille Suisse*, M. Philippe Amiguet écrit dans le *Temps* de Paris :

J'ai toujours trouvé que Fribourg semblait être la copie d'une gravure de Dürer. Elle a ce quelque chose de féodal et de militaire qu'on retrouve dans les compositions du maître allemand. Elle est verticale ! Elle est enveloppée d'une lumière limpide qui donne aux lignes une puissante densité. Tout en elle est solide et se tient comme une œuvre ordonnée.

Mais ce n'est là qu'un des aspects de cette ville étonnante ! Car si elle ressemble à un dessin de Dürer, il lui arrive aussi d'avoir l'apparence et la structure d'une de ces villes surnaturelles telles qu'en peignaient les primitifs dans leurs images de sainteté. C'est surtout à la tombée du jour qu'elle apparaît ainsi. L'heure du crépuscule embrase alors sa pierre grisâtre. Des tours luisent. D'anciens murs se couvrent de lumière. Des nuages vaporeux passent dans le ciel comme des voiles d'anges. Et soudain, un gros feu rouge s'allume au clocher de Notre-Dame de Lorette. On le dirait suspendu au-dessus de la cité par des fils invisibles. Or, ce feu annonce à tout venant la présence du Saint-Sacrement. Il témoigne également de la ferveur catholique de cette ville helvétique, riche en couvents, en églises, en sanctuaires, en oratoires où brillent des autels vermeils.

On parle souvent de la citadelle religieuse de Louvain : rien de plus juste ! Mais Fribourg tient également un rôle prééminent dans la vie intellectuelle de l'Eglise. Son université où enseignèrent le géographe Brunhes, le latiniste Labriolle, l'historien Mandonnet attire des étudiants du monde entier. Or, il est étonnant de citer, ici, le nom du conseiller d'Etat Python, qui a été le grand organisateur de ce foyer de l'esprit. Cet homme politique, qui avait le sens du permanent, a rendu à sa petite patrie un incomparable service.

Si vous allez, un jour, à Fribourg, profitez de la limpidité d'une belle matinée d'été pour descendre dans la basse ville. Vous y trouverez une image, sans retouche, de la vieille Suisse alémanique. Voici de petits cafés gothiques où l'on boit de la bière en jouant de l'accordéon. Voici des maisons ornées de fleurs et de géraniums ; sur leurs portes, on déchiffre des dates vénérables : 1546, 1642, 1700. Voici des fontaines sculptées, aux vives enluminures. Voici de vieux toits lavés par le temps. Voici, enfin, le pont de bois couvert du Gottéron sur lequel on verrait fort bien défiler encore une compagnie de lansquenets, précédée de ces hauts tambours flammés qui aidaient les Suisses à marcher sur les routes de l'Europe. Autour du Gottéron s'élevaient des remparts et des tours de défense dont les murs trempent dans l'eau verdâtre de la Sarine. En vérité, on éprouve un réel plaisir à errer dans ces rues imprégnées d'histoire.

Mais, avant de quitter la basse ville, il faut entrer à l'auberge de l'Epée ou Au Sauvage... La bière y est fraîche, le petit vin du Vuilly pétillant. Il faut y manger également une fondue au vacherin onctueux. Près de vous, dans la salle enfumée, de forts gaillards, vêtus de blouses bleues luisantes, la chemise retenue par un bout de cordon à mouchets rouges, chantent de vieilles romances de la Singine. Ils sont venus vendre leur bétail à la foire. L'un d'eux joue de la musique à bouche. Une robuste gaieté les enveloppe. Or, avec leurs têtes blondes, leurs yeux bleus, leurs mains épaisses, leurs jambes allongées sous la table, ils évoquent, trait pour trait, l'une de ces « scènes d'auberge », comme aimaient en peindre les Flamands de la bonne époque.

Pour aller dans la campagne fribourgeoise, il faut sortir par la porte de Morat. J'ai gardé dans la mémoire le souvenir d'une belle route blanche qui va se perdre dans un moutonnement de champs et de terres à blé. Des fermes aux ardoises grises ou aux tuiles rouges sont blotties coudé à coudé. Devant elles, l'horizon est net, formé de collines aux lignes tendues qui s'élevaient par étage jusqu'aux montagnes lointaines. Puis partout, ce sont des lièges de bois, des clairières sombres, de gros villages à l'aspect rustique, des églises surmontées de clochers ronds et argentés. Une odeur d'herbe et de froment se mêle au parfum des trèfles. L'air est doux. Une pluie récente a repeint la verdure des arbres et des champs.

Mais voici de charmantes maisons seigneuriales, construites, autrefois, par des officiers revenus du service étranger ! Dans leurs salons, tendus de Jouy, meublés avec goût, on conserve, avec orgueil, les brevets, les uniformes, les drapeaux, les tableaux des ancêtres qui servaient à la tête de leurs régiments, le roi de France. Je me souviens de brocarts d'or, d'armures aux reflets bleus, de croix de Saint-Louis, de croix de Malte, rehaussant des teints colorés et des regards francs de militaires. Voici un Diesbach, un Bocard, un Montenach, un d'Affry, tous grands seigneurs, ayant fait valoir dans des charges diverses, dans des cours différentes, leurs titres de soldat et de patricien suisses. Que d'honneur pompeux, que d'héroïsme, souvent obscur, sont restés attachés à ces portraits que l'on garde, soigneusement encore, dans les salons fribourgeois, comme l'on garde, également, les dessins de Lory et les estampes de la Freudenberg tout inspirés de la sentimentalité du préromantisme.

Il y aurait vraiment beaucoup à dire sur cette époque ! Déjà M. Gonzague de Reynold a su prononcer l'éloge du patriciat : « clef de voûte des cantons » ; déjà M. de Vallière a tiré de cette histoire militaire de beaux chapitres. Mais tout n'a pas été écrit ! Car les familles de Fribourg sont riches en archives privées et en vieux papiers.

Mais revenons au paysage ! Vous serez ravis d'errer dans cette campagne virgilienne, de traverser des villages qui sentent le blé et le lait, de longer les falaises de la Sarine tapissées de buissons sauvages. Puis, vous éloignant de l'ombre de la tour de Saint-Nicolas, vous irez à Estavayer, sur le bord du lac de Neuchâtel. Qui n'est pas entré dans cette petite cité moyenâgeuse, sous l'ardent soleil de l'été, n'a rien vu ! Tout y est délicieux, depuis ses jardins où fleurissent des géraniums, jusqu'à ses murs lavés et patinés par le temps. Au loin, s'étendent les rives du lac, un lac sauvage dont le flux léger se perd parmi les roseaux.

En somme, le privilège du canton de Fribourg est d'avoir su conserver, intact, en marge de la vie moderne, son visage d'autrefois. Il n'a pas détruit ses remparts, ni ses tours, ni ses vieux oratoires. Bien au contraire ! Aussi sur ce terrain, pétri par l'histoire, retrouve-t-on l'image même de la Suisse de l'ancien régime : la Suisse patriarcale telle qu'elle a existé au XVI<sup>me</sup> siècle et au XVIII<sup>me</sup> siècle.

En écrivant cela je pense à Gruyères ! Imaginez une vue médiévale, un château fort, une église encadrée de verdure, et, comme toile de fond le décor des Alpes. C'est dans la vieille auberge de la *Fleur de Lys* que les sergents recruteurs du corps helvétique venaient enrôler les montagnards qui voulaient entrer dans les régiments suisses au service étranger. Que de souvenirs ! Que de faits historiques évoque ce petit bourg qui fut la capitale des comtes de Gruyère, puissants seigneurs féodaux.

Enfin, voici Morat ! Une ville claire dont les tours se mirent dans les eaux du lac. Et, là aussi, nous retrouvons, avec la calme poésie du paysage, les rappels de l'histoire. Morat : c'est la défaite de Charles le Téméraire, c'est la victoire des Suisses sur la cuirasse bourguignonne. C'est l'habileté de la diplomatie de Louis XI.

## RADIO

## Mercredi, 17 juillet

Radio-Suisse romande  
12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramophone-concert. 16 h. 30 (de Berne), concert, émission commune. 18 h., *L'album de la Comédie-Française*, 18 h. 30, music-hall. 19 h., *Les dangers de l'intellectualisme*. 19 h. 20, musique de jazz. 19 h. 30, *Trois rencontres* : *Daniel-Rops*, 20 h., le tour de France cycliste. 20 h. 2, *Aïda*, opéra en quatre actes, de Verdi. 21 h. 20, après le deuxième acte, dernières nouvelles.

## Radio-Suisse allemande

16 h. 30, émission commune : du menuet à la valse. 17 h., chansons gaies pour luth. 17 h. 15, cycle : l'humour dans la musique d'intérieur. 19 h. 40, pot pourri de *Madame Butterfly*, de Puccini. 20 h. 30, *Sang polonais*, opérette en trois actes, d'Oscar Nedbal.

## Radio-Suisse italienne

12 h. 33, concert varié. 16 h. 30, émission commune du studio de Berne. 20 h., retransmission d'une station suisse.

## Stations étrangères

Radio-Paris, 12 h. 15, concert de musique symphonique. Tour Eiffel. 20 h. 30, retransmission du concert donné au Grand Casino de Vichy. Paris P. T. T., 20 h., radio-reportage du tour de France ; commentaires sur la 12<sup>me</sup> étape. 21 h., concert de musique de chambre. Poste parisien, 13 h. 45, radio-reportage du passage à Toulon du tour de France. 19 h. 35, commentaires de l'étape Cannes-Marseille du tour de France. Strasbourg, 17 h., concert d'orchestre. Bruxelles, 20 h., concert d'orchestre symphonique. Radio-Luxembourg, 21 h., retransmission de la place d'armes de Luxembourg. Stuttgart, 20 h. 45, soirée gaie. Hambourg, 19 h., concert récréatif par l'orchestre de la station. Vienne, 19 h. 20, musique militaire.

## Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. à 7 h. 15, Stuttgart-Berlin, gymnastique. 6 h. 15, concert matinal. 7 h. 15 à 8 h., Radio-Paris, revue de la presse. 8 h. à 9 h., Paris P. T. T., radio-journal. 10 h. 30 à 12 h. 25, Lyon-Marseille, musique de chambre. 11 h., orchestre. 14 h. à 16 h., Paris-Grenoble, la radio aux aveugles. 15 h., disques enfants. 16 h. à 16 h. 30, Francfort, petit concert. Musique pour piano, de Chopin. 22 h. 15 à 24 h., Francfort-Cologne, informations. 22 h. 30, musique nocturne.

## CALENDRIER

## Mercredi, 17 juillet

## Saint ALEXIS, confesseur

Saint Alexis, riche Romain, vécut dix-sept ans comme un pauvre recueilli par charité sous l'escalier de la maison de ses parents, sans révéler son identité, qui ne fut constatée qu'après sa mort, en 412.

## Quand le retour d'âge se fait sentir

Entre quarante et cinquante ans, le retour d'âge se fait sentir : les femmes commencent à endurer les mille misères presque inévitables à cette époque : vapeurs, troubles menstruels, douleurs dans le dos, migraines fréquentes, et il n'est pas rare que le moral en soit atteint.

Ne redoutez plus cette période, mais régénérez votre sang, à qui la nature réclame un ultime et dur effort. Faites simplement une cure de Pilules Pink, qui vous aidera à éviter ces troubles. Les sels de fer qu'elles contiennent, combinés avec d'autres stimulants, en font un puissant régénérateur du sang. Elles lui rendent sa richesse normale et sa pureté. Généreux et fluide, il circule librement dans l'organisme, en assurant ainsi le bon fonctionnement.

Vous oublierez vos maux et serez étonnée de ce que les Pilules Pink auront fait pour votre retour à la bonne santé.

Toutes les pharmacies Fr. 2 la boîte. 84467

## Automobilisme

### Les essais sur le circuit de Bremgarten

Les heures des essais pour les concurrents participant au deuxième grand-prix de Suisse sont fixées comme suit :

Jeu. 22 août : 15 h. 45 à 17 h. ; vendredi 23 : 15 h. 45 à 17 h. ; samedi 24 : 13 h. 30 à 14 h. 30.

Pour le grand-prix de Berne, aux heures suivantes :

Jeu. 22 août : 17 à 18 h. ; vendredi 23 : 17 h. à 18 h. ; samedi 24 : 14 h. 30 à 15 h. 45.

En ce qui concerne le grand-prix de Bremgarten, exclusivement réservé à nos coureurs, ces derniers seront acceptés sur le circuit pour leur entraînement les jeudi 22 août : de 13 h. 30 à 14 h. 45, et vendredi 23 : de 13 h. 30 à 14 h. 45.

C'est à 16 h. 15, le samedi 24 août, que sera donné le départ du grand-prix de Berne.

### Excès de vitesse et accidents

A tort, on considère que les excès de vitesse sont la cause de tous les accidents et qu'un conducteur roulant lentement écarte tout danger. Il est évident que, à valeur égale de conducteurs, celui qui va le plus doucement a le moins de chances d'avoir ou de créer un accident, mais il faut tenir compte que l'habileté du chauffeur et, surtout, la compréhension de la circulation interviennent beaucoup plus que la vitesse. Il serait aisé de prouver qu'un automobiliste conduisant mal, sans réflexion ni prudence, mais ne dépassant pas 40 à l'heure, serait plus dangereux qu'un « as » du volant susceptible de rouler à certains moments à 120 et à d'autres à 10 à l'heure en appréciant les possibilités de vitesse suivant les conditions du terrain et de la circulation.

Il y a un certain nombre de fautes « classiques » qui sont commises par les automobilistes. Si chacun voulait se pénétrer de l'importance de ces fautes, on pourrait rouler vite sur les routes sans aucun inconvénient car, à part les dérapages par temps de pluie, il est établi que les voitures actuelles tiennent bien la route, sont munies de bons freins, et que rarement des accidents sont provoqués par des pertes de direction dues uniquement à la vitesse.

Voici les fautes « classiques » qui créent des accidents :

1. Prise d'un virage à gauche sans voir ce qui vient en face.
2. Dépassement sur un dos d'âne sans visibilité.
3. Excès de vitesse sur route glissante. Dérapage et toutes ses conséquences.
4. Excès de vitesse aux carrefours.
5. Sortie de petits chemins sur grandes artères.
6. Accidents nocturnes dus au mauvais éclairage ou aux éblouissements.
7. Ivresse.
8. Voitures en mauvais état.
9. Incapacité physique des conducteurs.

### La « zone de danger »

L'usager de la route ne doit jamais oublier que toute voiture pousse devant elle ce qu'on peut appeler une « zone de danger », qui est représentée par la distance nécessaire à cette voiture pour s'arrêter. En effet, s'il survient un obstacle imprévu dans cette zone, obstacle qu'il n'est pas possible d'éviter par un crochet, l'accident sera absolument inévitable. Il faut donc toujours être sûr que, dans cette zone, il ne peut surgir aucun obstacle ; cela sous-entend notamment de régler sa vitesse de telle manière qu'on puisse toujours s'arrêter dans la partie de route qu'on voit.

En tenant compte du temps qui s'écoule entre le moment où on aperçoit un obstacle et celui où le freinage commence son action, délai qu'on peut estimer à trois quarts de seconde environ, il faut compter, sur une bonne route sèche et en disposant d'un freinage normal, que la zone permettant de s'arrêter avec une entière sécurité est à peu près de 30 mètres à 50 kilomètres à l'heure ; 40 mètres à 60 ; 50 mètres à 70 ; 60 mètres à 80 ; 75 mètres à 90 ; 85 mètres à 100 ; 100 mètres à 110 kilomètres à l'heure.

Il faut aussi penser qu'une route est toujours glissante. La preuve en est que si un coup de frein bloque les roues, il y a toujours patinage de ces dernières sur le sol. Le tout est de savoir à quel moment ce glissement deviendra dangereux. Comme on ne connaît pas exactement quel est le coefficient d'adhérence du sol sur lequel on roule, il faut prévoir une marge de sécurité dans cette évaluation.

Donc, quand vous roulez, chiffrez, d'après votre vitesse, quelle peut être la longueur de la « zone de danger » et faites en sorte d'être toujours sûr que, dans cette zone, il ne peut surgir aucun obstacle. C'est là le premier principe de prudence pour éviter l'accident.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

Monsieur et Madame Frédéric Vonlanthen et leurs enfants remercient très sincèrement toutes les personnes et les sociétés qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper.

M.-H. Lelong, O. P.

**LA MESSE VIVANTE**  
Prix : Fr. 2.75

EN VENTE AUX LIBRAIRIES ST-PAUL

†

Monsieur et Madame André Ney-Dumas et leur fils, à Romont ;

Monsieur et Madame Léon Dafflon-Dumas et leurs enfants, à Payerne ;

Monsieur et Madame Louis Dumas-Ledergerber, à Payerne ;

Monsieur et Madame Otto Yenny-Dumas et leurs enfants, à Romont ;

Madame veuve Léon Butty-Dumas à Romont ;

Madame Anna Porchet-Carrel, à Lausanne ;

et les familles parentes et alliées,

font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

### Monsieur Léon DUMAS-CARREL

leur père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et parent, décédé à Payerne, le 15 juillet, dans sa 62<sup>me</sup> année, après une pénible maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Romont, le 18 juillet, à 9 h. ½.

Cet avis tient lieu de faire part.

†

Madame Caroline Bulliard-Joye et ses enfants, à la Follaz ; M. et M<sup>me</sup> Bulliard, à Givisiez ; M. François Bulliard, à Lussy ; M<sup>me</sup> veuve Léon Robadey et ses enfants, à Romont ; M<sup>me</sup> veuve Lucien Bulliard et ses enfants, à Lussy ; Révérende Sœur Françoise, à Farvagny ; M<sup>me</sup> veuve Mélanie Joye et ses enfants, à Châtonnaye ; M. Alexandre Joye, à Neyruz ; Mgr Ernest Joye, aux Seychelles ; M. Philippe Joye, à Genève, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

### Monsieur Auguste BULLIARD

leur cher et regretté époux, père, frère, beau-frère et neveu, décédé dans sa 60<sup>me</sup> année, le 15 juillet, après une courte maladie, chrétiennement supportée, muni de tous les secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à Villaz-Saint-Pierre, mercredi, 17 juillet, à 9 h. ½.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Mademoiselle Madeleine de Gottrau ; Messieurs Charles, Henri, Emile, Romain, Louis de Gottrau et leurs familles ; Monsieur et Madame Glasson-de Gottrau, à Genève ;

Mademoiselle Antoinette de Gottrau, à Bulle ; Monsieur Romain de Schaller et ses enfants ; Monsieur et Madame Joseph de Schaller ;

Monsieur Edouard de Gottrau ;

Monsieur et Madame Sylvius de Gottrau ;

Monsieur et Madame Amet, à Matran ;

Madame Loffing, à Berne,

font part du décès de

### Madame Dr Jean de SCHALLER

née Elisabeth de Gottrau de Granges, ancienne préfète de la Congrégation des dames, tertiaire

leur sœur, tante, cousine germaine, enlevée à leur affection le 15 juillet, à l'hôpital des Bourgeois, à l'âge de 86 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu jeudi, 18 juillet, à Saint-Nicolas, à 8 h. ½.

Départ de l'hôpital des Bourgeois à 8 h. ¼. Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

†

L'office de trentième pour le repos de l'âme de

### Monsieur Paul GUMY

instituteur à Autafond

aura lieu jeudi, 18 juillet, à 8 h. ½, à l'église de Belfaux.

### Genevoise-Vie

&

### Helvetia-Accidents

Les bureaux sont transférés au Colisée, Place de la Gare, 37 dès le 17. VII. 35.

A. MARRO, agent général pour le canton de Fribourg. 120.8

†

Monsieur Alphonse Brulhart-Berset et ses enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

### Madame Lucie Brulhart-Berset

leur bien chère épouse, mère, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine, enlevée à leur affection le 15 juillet, dans sa 31<sup>me</sup> année, munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement sera célébré jeudi, 18 juillet, à 10 heures, à l'église d'Ependes.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

†

L'Association fribourgeoise du commerce de détail fait part du décès de

Madame veuve

### Elisabeth ZOSSO-SAUTEREL

L'office d'enterrement a eu lieu ce matin, à la cathédrale de Saint-Nicolas.

### CAPITOLE

Ce soir, à 20 h. 30

à TARIF REDUIT

PIERRE RICHARD WILLM

dans

LA MAISON DANS LA DUNE

Une passionnante histoire de contrebande et d'amour

Téléphone 1300

### Cinéma ROYAL

Ce soir, à 20 h. 30

Reprise de la ravissante opérette

### Princesse Czardas

avec

Pills et Tabet

Meg Lemonnier Félix Oudart

TARIF REDUIT

**Une belle Décoration**  
bon marché  
s'achète  
chez  
**E. SUTER**  
FRIBOURG  
Rue Locarno, 4

Paul Hazard

**La crise de la conscience européenne**  
3 volumes : Fr. 18.-

EN VENTE AUX LIBRAIRIES ST-PAUL

**Assemblée générale des délégués de la Fédération des sociétés de chasseurs du canton de Fribourg**

Dimanche, 21 juillet, à 10 heures

aux Paccots, sur Châtel-St-Denis - Refuge de la Dent de Lys

Banquet Fr. 4.- à 12 h. 30 (Service d'autos depuis Châtel)

Invitation cordiale à tous les chasseurs. Le Comité cantonal.

## Ville de Fribourg

### MISE A L'ENQUÊTE

Les plans pour la transformation de l'ancien hôtel de Zähringen, propriété de M. Georges Bise, art. 1134, 1135 et 1137 b, plan folio 4 du cadastre, à la rue de Zähringen, sont mis à l'enquête restreinte au Secrétariat de l'Edilité.

Les intéressés peuvent en prendre connaissance et déposer leurs observations et oppositions jusqu'au lundi 22 juillet 1935, à 12 heures.

Direction de l'Edilité.

Abonnés, favorisez dans vos achats les maisons qui publient des annonces et réclames dans notre journal!

### A. JAQUET

vétérinaire

Nouveau domicile

**BULLE**

Ruelle du Lion d'Or  
Tél. 30

**CIGARES**  
**Solo**  
50 ct.

Famille sans enfants cherche place de

### Conciergerie

Bons certificats. S'adresser sous chiffres P 40961 F, à Publicitas, Fribourg.

Maison d'alimentation cherche

### Représentant-dépositaire

sérieux et actif, pour thé et café. Se présenter mercredi, 17 juillet, entre 14 et 15 h., à l'hôtel de la Croix-Blanche, 1<sup>er</sup> étage. Fribourg.

A vendre à Vevey

### bâtiment

comprenant un petit hôtel, avec café-restaurant et deux appartements.

S'adresser : Etude Michel et Felli, notaires, Vevey. 87101

### Bascule

500 kg. à vendre à bon prix chez

Spicher & Cie, Garage, Fribourg. Tél. 8.62

### A LOUER

un bon domaine de 41 poses en prés et champs. 13540

Les soumissions seront reçues jusqu'au 25 juillet.

Entrée en jouissance le 22 février 1936.

S'adresser à l'Hoirie Bongard, à Ependes (Ct. de Fribourg).

### A VENDRE

2 chars de paille

chez Yerly Joseph, à Lovens. 13548

### Docteur Bernard Muller

ABSENT

du 22 juillet au 12 août

### Charretier

Un bon charretier, travailleur et de confiance, est demandé par Robert Jotterand, La grande ferme, Pizy-s.-Aubonne (Vaud).

### JEUNE HOMME

On désire placer jeune homme de 17 ans dans bonne famille de la campagne. 13500

Gage selon entente. S'adresser à M. le Syndic de Posat.

### JEUNE CHAUFFEUR

cherche place

comme volontaire, pour conduire auto de luxe ou voiture de livraison, fait év. tous les travaux. Cherche à se perfectionner dans la langue française.

Offres à K. Rütli, jun., Oberhofen-Lengwil 3739 G (Thurgovie).

### ON demande, pr grand établissement, une femme de chambre stylée et une jeune lingère de métier, sachant repri-

re à la machine. — Faire offres en indiquant prétentions de salaire, avec photo, copie de certificats, sous chiffres P 15951 M, à Publicitas, Montreux.

### ON CHERCHE

Jeune fille

propre et active, connaissant la cuisine.

S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 2417 B.

### On demande à louer une

porcherie

Offres avec prix à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 13531 F.

### YVERDON

A remettre pour tout de suite, cause de santé, atelier de haute couture avec magasin. Bonne clientèle. Conditions favorables. — Pour tous renseignements, s'adr. sous P 1287 Yv, à Publicitas, Yverdon.

### Environs de Lausanne

Propriété

à vendre, cause de décès. Grand jardin. Tennis. Convient pour pension. Offres sous chiffres OF 9913 L, à Orell Füssli-Annonces, Lausanne.

Fermier solvable demande à louer 76-97

### Domaine

de 30-80 poses. Entrée à Carnaval 1936.

Demander l'adresse sous le No 177, au Bureau d'annonces des « Freiburger Nachrichten », av. de la Gare, 10, Fribourg.

**La saison des vacances est là. — Vous allez choisir un but de voyage ou un lieu de séjour. — N'en faites rien avant d'avoir consulté notre bureau de voyages. — Il vous renseignera gratuitement. — Pensez aussi à la sécurité de vos valeurs : notre chambre forte, nos casiers, nos services de gérance vous la donneront.**

# BANQUE POPULAIRE SUISSE - FRIBOURG

**Ménagères**

ce qu'il vous faut pour vos  
**CONSERVES et CONFITURES**

**Bulach** bouteilles à conserves  
bocaux à confitures

Marmites à stériliser  
Balances de ménage  
Robinetts - Tirebouchons  
Cuisinières à gaz et électriques

**Chez J. CHIFFELLE**  
26, RUE DE LAUSANNE

**A LOUER**  
aux abords de Fribourg,  
**jolie chambre** en plein  
soleil, indépendante, au-  
près de personne seule.  
S'adresser sous chiffres  
P 13526 F, à Publicitas,  
Fribourg.

On désire louer  
**jolie chambre**  
meublée, si possible indé-  
pendante.  
Adresser offres écrites  
sous chiffres P 13539 F,  
à Publicitas, Fribourg.

**Humilimont**  
près BULLE (Cant. de Fribourg) Tél. Bulle 20

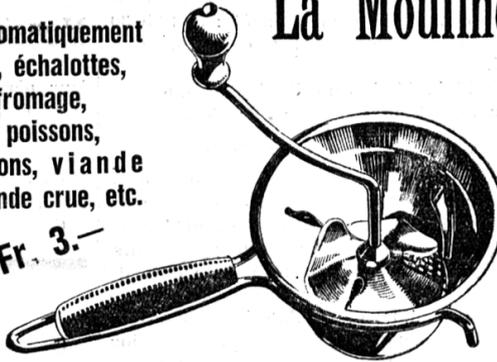
CLINIQUE MÉDICALE. — Traitement des maladies  
d'origine nerveuse, des voies digestives et de la  
nutrition — Cure de repos et de convalescence.  
Régimes spéciaux. — Psychothérapie. — Hydrothé-  
rapie. — Electrothérapie. — Diathermie. — Héli-  
othérapie. — Rayons ultra-violetts. 2263

Chapelle catholique dans la maison.  
Prospectus sur demande.  
Médecin-chef : Dr Jordan.

**La Moulinette**

hâche automatiquement  
persil, ail, échalottes,  
oignons, fromage,  
amandes, poissons,  
champignons, viande  
cuite, viande crue, etc.

Prix : Fr. 3.-



En vente chez :  
**Bregger, Zwimpher et Cie**  
articles de ménage  
Place du Tilleul, Fribourg

**Souliers tennis**  
Séries à 1.90 à 5.90  
Kurth, Fribourg



**Jeune fille** On cherche une  
**Jeune fille**  
pour aider ménage à la  
campagne. 29198  
Chevrot, La Tour  
de Saconnex d'Arve,  
près Genève.

sérieuse et forte, pour  
aider au ménage. 2644  
S'adresser Mme Bonardo,  
Seyon, 2, Neuchâtel.

**EBENISTERIE DE VILLARS**  
Villars-sur-Glâne (Fribourg)  
Route de Cormanon Téléphone 9.66

SALLES A MANGER  
CHAMBRES A COUCHER  
PETITS MEUBLES, LITERIE COMPLÈTE

DIVANS  
GRAND CHOIX EN STOCKS

Réparations Transformations  
Prix très avantageux

Livraison franco Vente directe  
Se recommande : L. BÄCHLER.

**Des pilules**  
pour mieux dormir ?  
Mais non ! Téléphoner au  
6.42.  
La maison Haimoz  
frères vous offre tous  
ses soins pour refaire  
consciencieusement toute  
littère. 132-40

**La marque  
préférée**  
**E. Wassmer,  
S. A.**



# GAZ

A la demande générale, nous tenons à renseigner  
notre bienveillante clientèle que les dépôts suivants  
sont ouverts à leur curiosité et sont capables de  
leur donner toute satisfaction :

Bregger, Zwimpher et Cie, place du Tilleul  
Jules Chiffelle, rue de Lausanne.  
Commerce de fer fribourgeois, rue de Lausanne.  
Gasser, fers, avenue de la Gare.  
Pythoud, rue de l'Industrie, 2 (Pérolles).  
Meuwly A., avenue des Alpes, 9.  
Sarina, fabrique de potagers, route des Arsenaux (Pérolles).  
Wassmer, S. A., place St-Nicolas et rue de Lausanne.

en tous genres,  
verre vert, mi-blanc,  
blanc, brun, etc.,  
sont livrées par les

**Verreries  
DE ST. PREX. VAUD**



**LUNETTES**  
et pince-nez nickel,  
belle qual dep Fr. 3.50,  
au magasin DALER  
frères, route Neuve,  
derrière le grand café  
Continental. 51-1  
Encore divers articles  
d'optique à très bas prix

**A louer**  
dans quartier tranquille,  
pour le 25 juillet pro-  
chain, logement de  
4 chambres.  
S'adresser pour rensei-  
gnements à Publicitas, à  
Fribourg, sous chiffres  
P 12467 F.

CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX  
**Train spécial**  
à prix réduits pour  
**LAC LEMAN ; GENEVE**  
Samedi, 20 juillet 1935  
Extrait de l'horaire :

Fribourg	dép.	15.58
Lausanne	arr.	16.58
Vevey	>	17.20
Clarens	>	17.25
Montreux	>	17.28
Territet	>	17.31
Genève	arr.	17.45

Prix des billets aller et retour  
pr Lausanne Vevey Clarens Genève  
Montreux Territet

de Fribourg :  
II III II III II III II III  
Fr. 7.70 5.30 9.70 6.70 10.30 7.15 14.25 9.90

Aller par train spécial, retour dans les 10 J.  
Retour via Zweisimmen. — Les billets spéciaux  
peuvent être obtenus à l'avance aux guichets des  
gares de départ. Ce train spécial sera mis en  
marche par n'importe quel temps. Pour plus de  
détails, voir les affiches dans les gares, etc.

**CRÈME  
SALAMANDRE**

le dessert d'été pour jeunes  
et vieux. Se prépare avec  
de la poudre à crème Sa-  
lamandre.  
Mode d'emploi sur chaque paquet.  
Un paquet de poudre à crème Sa-  
lamandre suffit pour 6 à 8 personnes.  
Prix 35 cts le paquet  
Dr A. WANDER  
S.A. BERNE



**1885**

Tous les contemporains sont invités à assister  
à l'assemblée générale qui aura lieu jeudi,  
18 juillet, à 8 h. ½ du soir, à l'hôtel de la  
Croix-Blanche, à Fribourg. 13545

**Grande liquidation  
partielle  
après inventaire**

**Baisse de 30 à 50 %**  
sur les costumes de bains,  
les pyjamas,  
et les bas de sport.

Sur tous les autres articles, il est  
fait un escompte spécial

**de 10 %**  
A la Chemiserie  
**Charles COMTE**  
46, rue de Lausanne, 46

**Avis et Recommandation**  
du 16 au 31 juillet

10 % sur la parfumerie pour cause de déménage-  
ment. A partir du 25 juillet, la parfumerie sera  
transférée **58, rue de Lausanne.** 13548  
Se recommande : E. Scherwey,  
73, rue de Lausanne.

A la même adresse, à vendre à bas prix, les  
montants et étagères de glaces de la devanture.

**Poussettes**

superbe construction  
suisse, à prix très  
avantageux.

Voyez notre vitrine

**W. BOPP, tapissier**  
Rue du Tir, 8 Tél. 16.48 Fribourg



**Cuisinière à gaz SARINA**

L'appareil le plus économique  
Le meilleur brûleur existant

Cuisinière en tôle lustrée, à 3 feux et 1 four **Fr. 90.-**  
Cuisinière émaillée en blanc ou granité, à 3 feux et 1 four **Fr. 120.-**

Visitez notre stock à la fabrique, rue des Arsenaux 12, FRIBOURG

**Appartement** 16 ans, robuste, connais-  
sant le vélo, demande  
**emploi** dans commerce  
ou atelier (apprentissage  
pas exclu). 13537

A la même adresse, à  
**louer jolie chambre**  
meublée, au soleil, pour  
ouvrier stable.  
S'adresser : Vve Poffat,  
rue des Bouchers, 93.

# POUR VOTRE NOUVEL INTERIEUR

Visitez notre rayon au 1<sup>er</sup> étage; nous vous ferons devis et croquis pour la décoration des fenêtres de votre nouvelle installation sans aucune obligation d'achat.

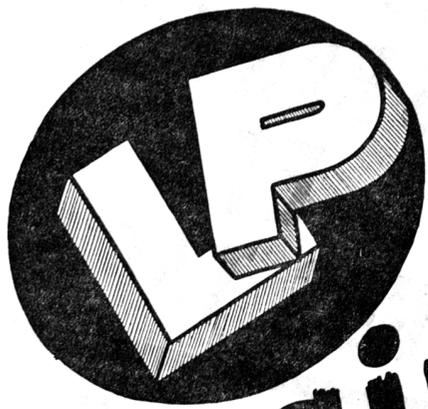
# NOS RIDEAUX ET NOS TAPIS

Voyez nos vitrines

<b>Vitrage étamine</b> carreaux coul., pour la cuisine, larg. 57 cm. le mètre	<b>-.50</b>	<b>Vitrage avec volant</b> étamine blanche, largeur 50 cm. le mètre	<b>-.45</b>
<b>Passage</b> qual. jute double face, rayures couleurs larg. 65 cm. le mètre	<b>1.95</b>	<b>Vitrage avec volant</b> étamine rayée bleue, jaune et rouge largeur 60 cm. le mètre	<b>-.75</b>
<b>Vitrage étamine</b> nouvelles rayures couleurs, larg. 60 cm. le mètre	<b>-.75</b>	<b>Lambrequin au mètre</b> qual. tulle, 1 entre-deux et volant largeur 50 cm. le mètre	<b>-.85</b>
<b>Etamine blanche</b> carreaux, largeur 150 cm. le mètre	<b>-.85</b>	<b>Lambrequin au mètre</b> qual. imit. filet, entre-deux et volant largeur 50 cm. le mètre	<b>-.95</b>
<b>Vitrage avec volant</b> étamine couleurs, largeur 60 cm. le mètre	<b>-.95</b>	<b>Brise-bise</b> imit. filet, entre-deux et volant grand. 50x70 la paire	<b>1.35</b>
<b>Vitrage avec volant</b> Voile imprimé, largeur 63 cm. le mètre	<b>-.95</b>	<b>DESCENTES DE LIT</b> jute, double face avec franges grand. : 50x100 la pièce	<b>1.95</b>
<b>Voile imprimé</b> largeur 112 cm. nouveaux dessins, grand teint le mètre	<b>1.25</b>	<b>MILIEUX DE SALON</b> moquette laine végétale, très jolis dessins avec franges	
<b>Reps flammé</b> largeur 120 cm. se fait en jaune, rouge, bleu, or et rose le mètre	<b>1.65</b>	<b>Descentes de lit</b> grand. : 55x110 grand 150x225	<b>4.95 29.-</b>
<b>Marquissette unie</b> , bonne qual. largeur 150 cm. en blanc et écru le mètre	<b>1.95</b>	<b>Jetées de divan</b> qualité moquette coton grand teint grand. 150x275 170x275	<b>16.50 22.-</b>
<b>Brise-bise marquissette</b> grand. 50x70 la paire	<b>1.95</b>	<b>Milieux linoléum</b> Grand choix de dessins 200x300 250x200	<b>22.90 18.90</b>
<b>Vitrage encadré</b> marquissette grand. 60x120 la paire	<b>1.95</b>	<b>Passage linoléum</b> très jolis dessins le mètre depuis	<b>-.95</b>
<b>Reps jacquard</b> larg. 120 cm. grand choix de nouveaux dessins le mètre	<b>2.75</b>	<b>Tapis de table</b> velours coton, dessins à choisir grand. 140x170 la pièce	<b>12.50</b>
<b>Marquissette jacquard</b> largeur 150 cm. nouveaux dessins, en blanc et écru le mètre	<b>2.75</b>	<b>Couvre-lits</b> nids d'abeilles, blancs la pièce grand. 180/210	<b>4.95</b>
<b>Cantonniers</b> filet imit. gr. 60x250/180, très avantageux, la garn. de 3 pièces	<b>4.50</b>	<b>Couvre-lits</b> imit. filet, écru, franges, la pièce grand. 220x260	<b>13.50</b>

**MARQUISSETTE JACQUARD POUR GRANDS RIDEAUX ET VITRAGE** superbe dessin  
largeur : 150 cm. le mètre **1.75**

*Aux Grands magasins*  
**KNOPF**



**Demain** commencera  
**la grande liquidation partielle**

des trois tours. Impatiemment attendue  
par la foule de nos clients, cette liquida-  
tion offrira cette année de nouveau, à  
tous nos comptoirs, des occasions parti-  
culièrement avantageuses. Pour faire place  
aux marchandises d'automne, nous dé-  
barrassons à vil prix celles qui nous restent

de l'été.  
En consultant nos prochaines annonces on se  
rendra compte des avantages considérables qu'offre la

**liquidation partielle** des

